52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 38 19 SEPTEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr.	ETRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.
	Edition partielle. . . . . 12 fr.		

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causeries philosophiques. — *Causerie sur l'éducation.* — Entrée en matière, 593. — I. Existence de l'éducation : possibilité, nécessité, 594 ; quelle éducation donne-t-on ? 595. — II. Nature de l'éducation : ses élémens constitutifs, 595 ; ses propriétés essentielles, 596 ; ses moyens habituels, 597. — III. La pratique de l'éducation : la méthode à suivre, 597 ; les procédés, 599. — Synthèse idéale de cette doctrine, 601.

Questions de science ecclésiastique. — Comment expliquer, le plus clairement possible, la différence entre la présence universelle de Dieu, sa présence spéciale par la grâce, et sa présence par la sainte communion ? 602. Peut-on dire que N.-S. Jésus-Christ *comme tel* n'est pas présent partout ? 606.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : N° spécial de la *Revue Thomiste* sur Cajétan, 606 ; Henri Ghéon, 607 ; Jos. Thermes, abbé Béraud, 608.

PRÉDICATION

Pour la fête de S. Remi. — La part des parents de S. Remi dans sa vocation, 513.

Pour la fête des Saints Anges gardiens. — Leur raison d'être, 515.

Pour la fête du Saint Rosaire. — I. L'origine et l'efficacité du rosaire, 517. — II. Le développement de la dévotion au rosaire, 519. — III. Le rosaire prière universelle, 520.

Sujets de circonstances. — *Pour une bénédiction du bétail :* Le but de cette bénédiction, 521.

Les personnages évangéliques. — XXXIX. S. Jacques le Mineur, 523. — XL. S. André, 525. — XLI. S. Barthélemy, 527.

COURS DE PRÉDICATION

Au moment où vont reprendre les Cours de prédication, nous croyons utile de signaler à nos lecteurs que nous avons publié dans les années de la *Prédication* (ou *Ami du Clergé paroissial)* qui sont encore en vente à nos bureaux :

1° Une série de **Prônes catéchétiques** sur le *Décalogue* en 1903, 1904 et 1905 (48), et 26 instructions sur les *Sacrements* en 1902.

2° Des **instructions pour chaque dimanche**, plus particulièrement inspirées de l'évangile, par un Curé de campagne, en 1903 et 1904.

3° De 1909 (inclus) à 1912 (inclus), 60 **Prônes sur le Symbole.**

4° En 1908 et 1909, 39 **instructions sur les péchés capitaux.**

5° En 1909, 1910 et 1911, 48 instructions **Aux jeunes gens d'un Patronage.**

6° En 1912, une **Retraite à des jeunes filles.**

7° En 1913, deux **Retraites à des jeunes gens.**

8° En 1920, une troisième **Retraite à des jeunes gens.**

9° De 1921 à 1925 inclus, un **Cours d'instructions dominicales**, par un petit Doyen, partagé en quatre années de 64, 61, 63 et 59 instructions.

10° En 1924 et 1925, deux années de **Mon petit mot du Dimanche** (59 et 61 instructions).

11° De 1924 à 1928 inclus, un **Cours de prônes sur le Credo** (75).

12° De 1924 à 1929 inclus, des **instructions sur la Sainte Eucharistie** (105).

13° En 1926, **Vingt Prônes sur le Mariage.**

14° De 1924 à 1928 inclus, des **Vies de Saints de la vieille France** (122) et une autre série en 1932 et 1933 (53) sous ce titre : A l'école des Saints.

15° En 1928, 1929 et 1930, des instructions intitulées **Cinq minutes d'Evangile** (109).

16° Un **Cours de prônes sur le Décalogue** en 1929 et 1930 (47), et un **Cours de prônes sur les Sacrements** en 1931 (24).

17° En 1930 et 1931, des **instructions à des Collégiens** (37).

18° De 1928 à 1933 inclus, des allocutions **Aux Enfants de Marie** (136), et en 1929 et 1930 des conférences **Pour les réunions mensuelles des Mères chrétiennes** (15).

19° En 1929, 1930 et 1931, des **Lectures sur Sainte Jeanne d'Arc** (99) et en 1929 sur **Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus** (33).

20° En 1929, 1930 et 1931, des entretiens **sur les Litanies de S. Joseph** (25) et en 1931 sur **Le « Salve Regina »** (11).

21° En 1930 et 1931, des Petits Prônes pour tous les dimanches de l'année (54) ; en 1931 et 1932 Sur les Epîtres du Dimanche (54), et en 1931 des Courtes Instructions sur le « Pater » (12).

22° En 1932, des instructions sur La Liturgie de la Messe (13) et des conférences à des groupements d'hommes sur Nos Religieux (15).

23° En 1932 et 1933, 13 entretiens Pour les Premiers Vendredis ; en 1933, 9 Pour le mois du Sacré-Cœur, et 40 Plans d'instructions pour le mois de la Sainte Enfance.

24° En 1934, des Lectures pour le Mois de Marie (31) sur le Martyre de la Mère de Dieu, 37 Entretiens sur les Litanies du Sacré-Cœur et 12 sur le Discours après la Cène ; enfin, en 1932, 1933 et 1934 une série de 78 instructions sur les Fêtes de l'Eglise.

Chaque année jusqu'à 1913 inclus coûte (en fascicules) 8 fr. ; à partir de 1920, 10 fr. — Le port est en sus. En voici le montant par la poste : *France :* pour une année jusqu'à 1913 inclus, 1 f. 50 ; à partir de 1920, 1 f. 25. *Etranger :* pays ayant adhéré aux conventions postales, 4 f. et 3 f. 25 ; pour les autres, 8 f. et 6 f. 50.

PETIT COURRIER

Q. — La Nativité de la T. S. Vierge est notée *cum Octava simplici*. En quoi donc consiste cette octave, qui n'entraîne ni mémoire, ni doxologie, ni *Credo*, ni préface propre ?

R. — Entre la fête et le jour octave, une octave simple n'exerce aucune influence sur les offices occurrents ; elle n'a d'office que le 8e jour, et encore ne l'emporte-t-elle ce jour-là que sur les fêtes simples, les féries mineures et l'office *de Beata in sabbato*. Le 15 septembre étant devenu le siège fixe de Notre-Dame des Sept-Douleurs, l'octave simple de la Nativité n'est plus qu'une mention honorifique, à part ce qui est dit dans la rubrique qui suit la messe du 8 septembre.

Q. — Sur la foi de votre indication, p. 290, je me suis adressé à la Collection « L'Hirondelle » pour en avoir les deux premiers volumes Ma lettre me fait retour avec la mention : *Adresse inconnue*, et cependant je l'avais bien mise telle que vous la donnez.

R. — La Collection « L'Hirondelle » est éditée par la librairie J.-M. Peigues, 56, rue Notre Dame-des-Champs, Paris 6e ; écrivez là et vous serez sûr d'aboutir. Nous ne pouvons cependant pas répéter chaque fois l'adresse complète de chaque librairie.

Q. — Je cherche un manuel pour catéchisme de persévérance, quelque chose de pas trop volumineux pour être étudié en un an, et de pas trop compliqué pour enfants d'écoles communales ayant de 11 à 13 ans.

R. — Vandepitte, *Catéchisme de persévérance*, in-12 de 350 p., cartonné 7 f. 50, chez Henry Mallez et Cie, 28, rue du Cateau, à Cambrai (Nord).

Q. — Vous me feriez plaisir en m'indiquant un petit cours de conférences pour Clergé.

R. — La question nous vient de l'Etranger ; nous pensons qu'il s'agit de conférences spirituelles à faire à des prêtres. Prendre Mgr Lelong, *Le saint prêtre*, in-12, 10 f., Paris, Téqui ; — le Vén. Antoine Chevrier, *Le prêtre selon l'Evangile*, in-8 de xvi 580 p., 17 f., Lyon, Vitte ; — cardinal Mercier, *Retraite pastorale*, in-8, 14 f., Paris, Casterman ; — etc.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un recueil d'homélies appropriées aux temps présents, pour les évangiles de tous les dimanches et fêtes de l'année ?

R. — Il vous restera encore à les approprier à vos auditeurs... Vous aurez une excellente base d'opération avec Gondal, *Pour mes homélies des dimanches et des fêtes*, 2 vol. in-8 à 22 f. l'un, Paris, Lethielleux ; et Duplessy, *Les Dominicales*, 3 vol. in-12, 30 f., Paris, Téqui. Et vous lirez aussi les radio-sermons du P. Lhande, *L'Evangile par-dessus les toits*, 12 f., *Les pauvres dans l'Evangile*, 12 f., *Paraboles*, 5 f., etc., Paris, Spes.

Q. — Qui est A. de Roskovany ? Il serait l'auteur de traités sur le célibat et le bréviaire parus vers 1861. Pourriez-vous donner un court résumé de ces traités ?

R. — Auguste de Roskovany, né en 1807, docteur en philosophie et en théologie, Préfet des études au séminaire d'Eger ou Erlau (Hongrie), évêque de Vacz ou Waitzen en 1851, puis de Nitra en 1859, est mort le 24 février 1892. « Præsul erat piissimæ vitæ et ad profusionem usque liberalis in pia instituta, » dit le *Nomenclator literarius* d'Hurter (t. v, col. 1753), qui continue relativement aux travaux littéraires du prélat : « Instructissimam collegit bibliothecam, ex cujus thesauris plurima condidit opera, quæ sunt eruditionis armamentarium : meritum enim ejus consistit in congerenda literatura de variis argumentis ordine chronologico per singula secula tam eorum qui pro illa quam contra illa scripserunt ; inter testimonia tamen plura sunt pretii dubii. » — Quant aux traités dont vous parlez, c'est un ouvrage en 7 ou 13 vol. intitulé : *Cœlibatus et breviarium, duo gravissima clericorum officia e monumentis omnium seculorum demonstrata*, publié à Pest à partir de 1861. — Les autres principaux ouvrages de Roskovany ont pour objet la primauté et l'indépendance du Souverain Pontife, le mariage et les mariages mixtes et la théologie mariale.

Q. — Je vous serais reconnaissant de m'indiquer des ouvrages de liturgie traitant de l'*année chrétienne*, — pas des ouvrages volumineux comme ceux de Guéranger ou du cardinal Schuster, — mais quelque chose d'assez court et de récent.

R. — Dom Baudot, *Catéchisme liturgique* (t. i, *Le Propre du Temps*, 480 p. ; t. ii, *Le Propre des Saints*, 616 p.), 2 vol. in-12 à 15 f. l'un, Tours, Mame ; — L.-A. Molien, *La prière de l'Eglise*, t. ii, *L'année liturgique*, fort vol. in-8 de 618 p., 16 f.. Paris, Letouzey ; — Hanon de Louvet, *Jésus-Christ dans la liturgie (le cycle liturgique)*, 15 f., Monastère de Sainte-Claire, à Lavaur (Tarn) ; — Kellner, *L'année ecclésiastique et les fêtes des Saints dans leur évolution historique*, in-8 de 556 p., 15 f., Paris, Lethielleux.

Hippolyte Honoré. — **Cinq minutes avec ton âme.** — In-16 de 96 p., 3 f. — Paris, Editions *Spes*.

« Cinq minutes avec ton âme », chaque jour, afin de la garder à Dieu. Le petit livre qu'offre aux jeunes gens M. Honoré les aidera à s'évader de la dispersion et procurera à leur esprit un repos bienfaisant. Tout a été calculé pour rendre ces réflexions accessibles au plus grand nombre : sens du réel et du vécu, style coloré et chaud, présentation sous un format de poche agréable, prix d'achat modique. C'est une série d'images, un film tourné pour les sportifs et les étudiants, les apprentis et les collégiens. Les jeunes filles, bien entendu, y trouveront également leur profit.

Vauvenargues. — **Réflexions et Maximes**, édition intégrale avec introduction, notes critiques et variantes par J.-Roger Charbonnel, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université, professeur au lycée Rollin. — In-16 de xxviii-146 p., 12 f. — E. Croville, 20, rue de la Sorbonne, Paris 5e.

Vauvenargues n'a pas chez nous la vogue de La Bruyère et de La Rochefoucauld, et c'est dommage. Il retient cependant de plus en plus l'attention de la cri-

(Voir la suite p. 318).

Nouvelle formule de chauffage !

"PRACA"

Le poêle qui chauffe vite et puissamment les plus grandes Églises

Conditions sur demande

"PRACA"

3 bis, boul^d Saly, VALENCIENNES

FLOQUET

Remise spéciale à MM. les Ecclésiastiques se recommandant de l'*Ami du Clergé*.
FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

THEATRE & FETES

Fabrique de tous Décors et Accessoires

MACHINERIE THÉATRALE

Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique
Rue Saint-Nicolas, LANNION (C.-du-N.). Tél. 156.
Maison recommandée par NN. SS. les Évêques de Saint-Brieuc et de Quimper
SPÉCIALITÉ DE PAPIER ROCHER
Catalogue illustré contenant renseign^ts et plans : 3 fr.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY
Déplacement et devis gratuits sur simple demande.
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER.
Agréé p^r les Monuments historiques. *Belles références.*

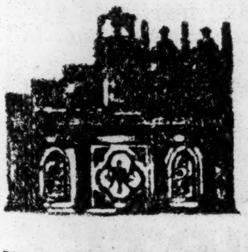

G^de Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "

L. BARRAU

Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A
29, Allée Alphonse-Peyrat,
TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix
Travaux artistiques. — Prix très réduits

L'AMPLIFICATION DE L'HARMONIUM EST RÉALISÉE PAR LE PROCÉDÉ VILLETTE-FURON

L'amplification de l'harmonium, réclamée depuis bien des années par les ecclésiastiques soucieux de rehausser l'éclat des cérémonies religieuses et d'y intéresser les fidèles, est entrée dans la voie de la réalisation et donne des résultats très concluants.

MM. VILLETTE-FURON, père et fils, l'un expert dans la facture de l'harmonium, le second dans la radio diffusion du son, ont joint leurs connaissances d'acoustique et d'électricité pour mettre au point un instrument remarquable par sa puissance et ses timbres, capable de tenir lieu d'un orgue dans les églises où les ressources ne permettraient d'avoir qu'un instrument de médiocre qualité.

L'installation complète que Monsieur le Curé de BLEVILLE (près Le Havre, S.-Inf.) a bien voulu leur commander, leur a permis de faire ressortir tout l'intérêt de cette invention qui a été reconnue parfaitement au point.

MM. VILLETTE-FURON se tiennent à la disposition de MM. les Ecclésiastiques qui désireraient se documenter sur cette invention. Ils se feront un plaisir de leur donner tous renseignements utiles et sans aucun engagement de leur part.

S'adresser ou écrire aux **Etablissements VILLETTE-FURON,**
9, Route du Havre, 9
DÉVILLE-LES-ROUEN (Seine Inférieure).

VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX

rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

La bonbonne de . . .	6 litres	10 litr.	16 litr.	25 litr.
Grenache doré ½ sec	55 fr.	80 fr.	110 fr.	170 fr.
Collioure doré doux .	75 fr.	115 fr.	165 fr.	250 fr.

Franco tous frais gare destinataire. Echantillon 2 fr.
H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Or^les).

POUR VOS CHAISES D'EGLISES adressez-vous à M. Joseph VERRON,
chaisier à Neuvy-en-Mauges (Maine-et Loire).
Demandez-lui tarif, photos ou échantillon, références.
Prix en baisse.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VI^e).
Voir *Ami du Clergé*, n° du 12 sept. page 311.

Si vous voulez avoir du plaisir à l'apiculture, en tirer un bénéfice appréciable, préserver vos abeilles des maladies,

servez-vous de la

RUCHE-JUNG

LA MEILLEURE RUCHE MODERNE (brev. S.D.G.D. 630.971)
Brochure explicative livrée gratuitement avec la première commande de ruches ou sur demande contre envoi de 5.- frs.

FOYER COLONIAL, MISSIONS AFRICAINES
HAGUENAU (B. Rhin)
Ch. post. Strasbourg 138.45 ~ Tél. 283

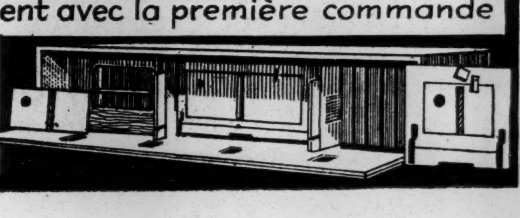

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE
CARILLONS - RÉVEILS - STYLOS
PHONOS - PHOTO - T.S.F. - CYCLES
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, à Valence (Drôme) qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client.

POUR LE VIN DE MESSE
s'adresser aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par La Bastide (Lozère).
R. C. Largentière 1.699.

VITRAUX E. BRIERE
92 RUE DU Pt WILSON LEVALLOIS (SEINE)

Je continue ma cure...
d'Urodonal chaque hiver, depuis que j'ai été débarrassé de mes rhumatismes et d'une sciatique tenace par ce bon remède.
L'Urodonal a été adopté par le Vatican et les Établissements Chatelain ont le brevet de Fournisseurs du Vatican.
La boîte (20 doses) **10 fr.** Tres phies ou Chatelain. 2, r. Valenciennes, Paris

BON nr -
à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"

EST-CE LA FIN D'UN GRAND MALAISE MORAL ?...

On parle beaucoup actuellement des découvertes de savants médecins sur les périodes de fécondité et d'infécondité de la femme.

Quelle est la valeur médicale de ces découvertes ? Quelles seront leurs répercussions sur la vie familiale et la natalité ? Que pensent les théologiens de leur application à la vie conjugale ?

« Nous entrevoyons les angoisses qui étreignent les consciences, les combats qui s'y livrent, les divisions qui assombrissent les foyers et, à côté de rares victoires remportées parfois au prix de sacrifices héroïques, une capitulation générale... », écrivait Mgr l'Évêque de Beauvais, dans une lettre pastorale sur la natalité.

Les découvertes récentes mettront-elles fin à ces angoisses ?

Un ouvrage vraiment complet, écrit par un père de famille particulièrement documenté, et un médecin, vient de paraître. Il constitue la mise au point la plus complète au point de vue médical.

La *Liberté de la conception*, par O.-J. de Méro et le docteur Marchal, a le premier mérite de porter un coup terrible au néo-malthusianisme, la grande plaie de notre temps.

C'est un important ouvrage de 260 pages, que l'on trouve chez tous les libraires (prix : 15 francs), ou aux Editions Médicis, Service A. C, 86, rue de Paris, Lille. (Envoi franco recommandé et contre remboursement de 17 fr. 50).

FONDERIE DE CLOCHES D'ORLÉANS
par St-Jean de Braye (LOIRET).

Louis BOLLÉE
BOURDONS ET SONNERIES
Des cathédrales de Dakar, Orléans, Moulins, Soissons, Nantes, Limoges, Pamiers, Tulle, Reims, Auch, Arras, etc.
Montures de tous systèmes
SONNERIE ÉLECTRIQUE des CLOCHES

LOURDES — **VILLA SOULAGNET** —
22, Route de Pau, 5 m. Grotte.
Maison recom. au Clergé. **Prix spéciaux pr groupes. Confort.**

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
— MAISON FONDÉE EN 1850 —
Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS POUR MISSIONS
Hautr 25 c/m — Emballage *franco*.
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10

STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 c/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande

POLYCOPISTES
soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils, fournitures et papiers de tirage de H. HUSSON à Blevaincourt (Vosges), et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.

FONDERIE DE CLOCHES DE BAGNOLET
ARMAND BLANCHET, **Ingénieur des Arts et Manufactures**
237, rue Saint-Martin, PARIS (3e). — Arch. 38.44

LE BEFFROI ELECTRIQUE	**ACCORDS — REFONTE**
MISE EN VOLÉE	**POSE — RÉPARATION**
TINTEMENT — GLAS	**MISE SUR BILLES**
ANGELUS AUTOMATIQUE	**REMONTAGES**

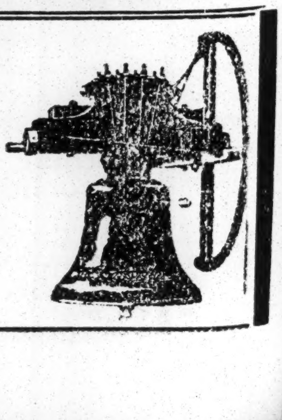

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE
Très nombreuses et très anciennes références

52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 38 19 SEPTEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causeries philosophiques [1]

CAUSERIE SUR L'ÉDUCATION

— En guise d'entrée en matière, mon bon ami, écoutez ces deux lettres :

1

Mon cher Philosophe,

Donnant trois fois par mois des Conférences pédagogiques à de futures maîtresses de l'enseignement libre, je me suis d'abord contenté de piller un peu partout les éléments de ma doctrine, que j'assemblais au petit bonheur, tout en me rendant compte que le désordre forcé de cet enseignement décousu ne laissait guère de traces profondes dans les esprits.

Or, l'année dernière, vous avez jeté dans l'*Ami* (p. 701) une petite phrase qui m'a rudement fait travailler : « Le commentaire de ces six questions de la *Somme* (Ia-IIae, q. XI à XVI) composerait, à mon avis, le bréviaire idéal de tout éducateur... » Vous m'ouvriez ainsi une carrière de matériaux que je ne soupçonnais même pas. Pour les utiliser intelligemment, j'avais en mains votre plan d'études *(Ami* 1934, p. 500), qui ne me quitte plus. J'ai donc essayé consciencieusement de composer à ma mode un petit cours d'éducation. Impossible de m'en tirer !!

Puis-je vous demander d'en établir dans l'*Ami* les grandes lignes ? Ce serait un exemple ; et le sujet en vaut la peine...

Chanoine X.,
Directeur des Œuvres.

2

A Monsieur le Rédacteur
des Causeries Philosophiques,

Comme directrice du Juvénat, chargée par surcroît d'un Cercle d'études de jeunes mamans, je dois former à leur rôle d'éducatrices des mères et des maîtresses. La littérature sur ce sujet est abondante ; mais je ne trouve pas le canevas solide, sur lequel on pourrait broder les motifs plus ou moins brillants qui s'offrent à l'envi...

Quel service vous rendriez à toutes les âmes de bonne volonté qui s'occupent d'éducation, si vous vouliez leur fournir la trame des idées principales !...

— Eh bien ! mon cher Maître, vous n'avez plus qu'à vous exécuter !

[1] Voir l'*Ami* du 21 mars, p. 177.

— Je vais le faire, mon bon ami, et d'autant plus volontiers qu'ayant achevé nos *Préliminaires,* nous devons entreprendre l'exposé méthodique de cette Philosophie appliquée, objet de nos entretiens [1].

A dire vrai, je n'aurais jamais commencé — quoi qu'en pensent les Modernes — par la Psychologie, encore moins par l'étude de la volonté, faculté maîtresse de l'éducation. Mais sans perdre jamais de vue l'ordonnance qui est notre règle, je me sens trop heureux de l'interrompre aujourd'hui, et chaque fois que nos lecteurs en manifesteront un désir aussi légitime, puisque leur bien est notre règle suprême.

— Vous conviendrez que les questions d'éducation sont de plus en plus à l'ordre du jour. Les Revues et les Congrès d'éducation se multiplient un peu partout. Pourtant il me semblait, d'après ce que j'en ai lu, qu'au lieu de s'en tenir aux recettes empiriques, on s'inquiétait davantage des principes sur lesquels doit reposer l'éducation.

— Vous avez parfaitement raison. Avez-vous lu, par exemple, le compte rendu du 1er Congrès de la *Formation chrétienne de l'Enfant ?* Un maître en la matière ne craignait pas d'en dire : « Toutes les mères et éducatrices chrétiennes dignes de ce nom se doivent d'acquérir, de méditer, et de vivre cette petite brochure. C'est le manuel de leur fonction. »

— Peut-on savoir le nom du maître !

— C'est M. le chanoine Charles, secrétaire du cardinal Verdier, et le rédacteur principal de notre futur *Catéchisme.* Il ajoutait même : « Je ne comprendrais pas un curé qui ne distribuerait pas un exemplaire de cette brochure à chacune de ses mères chrétiennes et de ses institutrices [2]. »

Mais précisément parce que — nous l'avons expliqué jadis — on ne connaît parfaitement une

[1] Un prêtre-instituteur, qui donc devrait avoir deux fois le sens aigu de l'ordre, nous écrit avec conviction que « rien ne lui semble moins important que la logique. » Il est vrai qu'en terminant « il craint d'avoir dit quelque chose d'idiot. »

Que lui répondre, sinon : « Ad 1um, *nego ;* ad 2um, *concedo ;* » en lui souhaitant que l'Esprit Saint excite un peu plus dans son âme et dans son double ministère l'activité du don de Sagesse, « cujus est ordinare, » et qui, en lui donnant tous apaisements, « pax est tranquillitas ordinis, » est seul capable — et non pas moi assurément — de lui faire goûter cette béatitude de l'ordre, réservée aux enfants de Dieu, comme parle la Sagesse incarnée (Mt., v, 9).

[2] Cette petite brochure est en vente au Cénacle, 58, avenue de Breteuil, Paris 7e, au prix de 2 f. 50 l'exemplaire, 15 f. les 10 (prix spéciaux par quantités).

chose que lorsqu'on sait la mettre à sa place, et que l'éducation n'est qu'une partie de la formation chrétienne de l'enfant. lisez d'abord cette brochure pour situer intelligemment la petite *Somme* qu'on me demande sur l'éducation chrétienne d'après la *Somme* de S. Thomas, et d'après le plan métaphysique de toute étude dressé ici-même l'an passé.

* *

Traité sommaire d'Education d'après la psychologie thomiste

Préliminaires

1° *Notion.* — *a)* Le mot *educere* en langage philosophique signifie « conduire de la puissance à l'acte, tirer d'une matière la forme qu'elle recèle. » Dans notre domaine de psychologie morale il signifiera donc : faire produire à la puissance volontaire toute l'activité dont elle est capable, en la formant à la vie morale.

b) Ce mot s'entend à la fois : au sens actif, de ceux qui éduquent ; et au sens passif, de ceux qui sont éduqués. Il n'est pas superflu de noter que le sens passif conditionne et mesure l'autre ; car on ne peut et on ne doit donner une éducation qu'à ceux qui peuvent et doivent la recevoir.

2° *Division.* — Pour répondre aux trois questions essentielles à l'intelligence d'un sujet : d'où il vient, ce qu'il est, à quoi il tend, étudions l'existence, la nature et la pratique de l'éducation, à la lumière des enseignements psychologiques de S. Thomas : ceux concernant la volonté (Ia Pars, q. 77-83) ; et ceux concernant son agir (Ia-IIæ, q. 8-17).

Art. I. — Existence de l'éducation

§ 1. — *Sa possibilité*

1° *Au sens passif : la volonté peut-elle être éduquée ?*

— Evidemment, puisqu'on le fait.

— Votre réponse, mon ami, est un peu courte pour être sage ; car elle n'égale la vérité ni en étendue, ni en profondeur. Disons plus et mieux, à savoir, que la volonté non seulement peut recevoir une certaine éducation, mais qu'elle ne peut qu'être éduquée.

a) Elle le peut, d'abord, comme tout ce qui est en puissance et encore à l'état informe. Or la volonté est une simple puissance d'agir ; et c'est grâce à l'éducation que son activité se conformera à l'ordre moral, c'est-à-dire en prendra la forme.

b) Bien mieux : elle ne peut qu'être éduquée ; à la différence des autres facultés, qui doivent être instruites auparavant.

En effet, si toutes nos facultés, — que le peuple en bon philosophe nomme souvent des capacités, — sont des réservoirs d'actes, les puissances organiques et l'intelligence elle-même semblent plutôt des citernes desquelles on ne peut à peu près rien tirer *(educere)* par l'éducation, à moins qu'on ait pris soin d'abord de verser dedans *(instruere)* par l'instruction les éléments de leur activité. La volonté, au contraire, est une source qui jaillit spontanément ou pas du tout. On ne peut y jeter de force ni des désirs ni des efforts ; on ne peut que les faire jaillir des profondeurs de la puissance ; et donc seulement l'éduquer.

— Cela donne une singulière importance à la fonction d'éducateur !

— Vous ne pouvez pas l'exagérer : il n'appartient qu'à lui de former la volonté au bien.

— Si l'on y réfléchissait, on n'oserait pas se mêler d'éducation.

— Il ne s'agit pas, pour le moment, d'oser, mais de pouvoir, tout simplement : car cette question de possibilité se pose aussi, et avec une urgence que vous comprenez mieux maintenant.

2° *Au sens actif : qui peut éduquer ?*

1° *Par essence,* ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu, Créateur et Providence. C'est à ce double titre, en effet, qu'il est l'Educateur suprême : par la création il *tire du* néant les germes de vie morale dont est capable la volonté ; et par sa Providence il les *conduit* à leur forme parfaite, qui est leur fin dernière : *dat velle et perficere.*

2° *Par participation,* le pouvoir d'éduquer convient de droit à ceux qui participent à la causalité divine : dans l'ordre naturel, aux parents, qui ont procréé cet enfant et doivent l'aider à atteindre sa fin ; dans l'ordre surnaturel, aux prêtres, qui transmettent aux âmes la vie de la grâce, et doivent les conduire à la gloire éternelle.

3° *Par délégation,* dans le monde humain les maîtres et les maîtresses, auxiliaires des parents, reçoivent d'eux, — et dans le monde ecclésiastique les laïcs auxiliaires du sacerdoce dans l'action catholique, reçoivent des chefs de l'Eglise, — le pouvoir délégué d'éduquer les enfants, et de former leur volonté à la vie morale.

Dès lors, ces éducateurs délégués iraient contre l'origine de leur pouvoir, s'ils donnaient aux enfants une éducation contraire à la sainte volonté de Dieu, à la volonté de l'Eglise, et aux volontés légitimes des parents.

§ 2. — *Sa nécessité*

1° *Pour la volonté* l'éducation est nécessaire, non d'une nécessité physique et absolue, mais seulement d'ordre moral. Même sans formation la volonté pourrait agir ; mais son activité resterait informe ou difforme, jaillissant au gré de ses caprices et suivant la pente de ses inclinations mauvaises, au lieu de se conformer aux lois de la morale.

C'est ce que, contrairement aux Encyclopédistes, à J.-J. Rousseau en particulier, l'expérience ne cesse de montrer, et ce que notre foi explique par la doctrine du péché originel.

En conséquence nous savons — et un éducateur chrétien ne devrait jamais l'oublier — qu'aucune

volonté humaine (à la seule exception de Marie conçue sans péché), si bien douée qu'elle paraisse naturellement, ou si comblée de grâces qu'elle soit surnaturellement, ne saurait normalement acquérir la perfection morale sans une éducation ou direction attentive; étant donné qu'au fond des meilleures âmes sommeillent des instincts mauvais, qui n'attendent souvent, pour se réveiller et saccager la vie morale, que d'être moins surveillés !

2° *Aussi, pour les éducateurs,* parents, prêtres et leurs auxiliaires, c'est une obligation morale grave de justice et de charité d'assurer à des volontés encore au berceau et plus ou moins informes, une éducation qui les conforme le mieux possible à leur idéal divin.

Et comme le modèle n'est pas à inventer et que l'art de le reproduire ne s'improvise pas non plus, la même nécessité morale, c'est-à-dire le même devoir grave s'impose à quiconque se mêle d'éducation, d'apprendre autant qu'il le peut la science et l'art d'éduquer.

§ 3. — *En réalité, quelle éducation donne-t-on ?*

1° *Souvent nulle.* Alors qu'on consacre tant de temps, d'argent, et même de dévouement à former les puissances sensibles et à instruire l'intelligence, on n'éduque pas la volonté ! Tout ce qu'on lui demande, c'est de ne pas trop gêner la nôtre, et de ne pas commettre trop d'écarts ! Quant au bien, il jaillira comme il pourra !

2° *Parfois désastreuse.* C'est le fait de certains mystiques qui, pour combattre la volonté propre inclinée au mal, prêchent l'anéantissement de la volonté elle même, lui interdisant toute initiative, tout choix réfléchi, et jusqu'au sentiment de la responsabilité personnelle, sous prétexte d'un saint abandon et d'une totale indifférence aux volontés d'un supérieur ; comme si notre volonté n'était par elle-même capable que de péchés : doctrine condamnée par S. Pie V (1er octobre 1567) et par le simple bon sens.

3° *Généralement insuffisante.* Trop d'éducateurs se contentent d'utiliser les expédients d'un empirisme peu fondé, au lieu d'asseoir sur les principes de la raison et de la foi, et d'en déduire logiquement les règles pratiques de l'éducation.

Essayons de mieux faire !

Art. II. — Nature de l'éducation

§ 1. — *Ses éléments constitutifs*

Si on analyse d'un bout à l'autre l'effort éducatif, on voit qu'il tend essentiellement : dans le principe, à développer ; en cours de route, à diriger ; au terme, à perfectionner — l'activité volontaire.

Comme ces trois mots enferment le programme essentiel de l'éducation, il importe de les souligner.

A) *Dans le principe, l'éducation tend à développer la puissance volontaire,* en la rendant de plus en plus capable de tirer elle même, pour les réaliser, les conclusions pratiques des principes moraux que l'instruction au préalable a versés dans l'intelligence.

— Comment voulez-vous, mon cher Maître, que j'ingurgite une pareille phrase d'un seul coup ? Vous allez me faire étouffer ! Servez-m'en les tranches une par une, je vous prie.

— Il y en a trois, mon ami ; et chacune, d'ailleurs, est une si grosse bouchée que je puis vous dire avec le Psalmiste : « *Dilata os tuum, et implebo illud.* » Vous y êtes ?

— Allons-y pour le premier point.

— 1° La volonté est essentiellement une *puissance de réalisation.* Dans l'union de notre être avec le réel, c'est d'abord la réalité qui vient en nous s'imprimer dans l'intelligence sous la forme d'une image, extraite ou abstraite du réel, et qui s'appelle une *idée.* Si cette idée est séduisante, elle meut la volonté à se porter vers la réalité elle-même pour la posséder si elle existe, ou bien pour la réaliser. Ainsi, tandis que l'intelligence vit d'images, la volonté se nourrit des réalités mêmes.

D'où vous conclurez, je l'espère, que l'erreur capitale de l'éducation, une erreur source de beaucoup d'autres, serait de faire vouloir des choses qui ne sont pas, ou qui sont irréalisables.

2° Je dis, en second lieu, que la volonté est essentiellement une *puissance de conclusion :* « *Voluntas intellectum consequitur,* » dit profondément S. Thomas. Ce qu'elle va réaliser, c'est ce qui suit des données de l'intelligence ; car le bien sort du vrai, et l'amour de la connaissance, comme la conclusion d'un principe.

Voyez-vous, mon ami, combien et comment la formation totale d'un être est une œuvre de haute raison ? Comme le raisonnement se compose de prémisses et de conclusion, l'intelligence doit d'abord être « informée » des prémisses ou principes, et la volonté « bien formée » en tire les conclusions.

— Alors, si je comprends bien, donner de bons principes, ce n'est pas éduquer, mais simplement instruire.

— Evidemment. L'éducation a pour objet essentiel d'apprendre à la volonté à conclure pratiquement.

3° Or, les conclusions qu'elle tire, pour les réaliser, ce sont précisément *les éléments de son activité* analysés par S. Thomas. Et en effet, dès que l'intelligence montre à la volonté quelque chose de réellement bon ou paraissant tel, la volonté s'y complaît aussitôt, puis le désire, puis choisit les moyens de le réaliser, et s'y efforce pour finir.

Par conséquent, elle sera d'autant mieux formée ou éduquée, qu'elle deviendra capable de tirer aisément, intégralement et dans l'ordre, ces divers éléments de son activité.

C'est ainsi que, pour commencer, l'éducation tend essentiellement à développer la puissance volontaire.

B) *En cours de route, son effort tend essentiellement à diriger* toute l'activité volontaire.

Le mot l'insinue assez clairement : dans *educere* il y a *ducere,* n'est-ce pas ? Mais la chose mérite d'être vue de près.

On ne fait pas croître une plante en poussant sa tige, ou en tirant dessus. Pour qu'elle monte vers les hauteurs, au lieu de ramper sur le sol, on l'attache à un bon tuteur, tout simplement. C'est la fonction même de l'éducateur : il dirige, en la soutenant, la montée de l'activité volontaire vers son idéal divin. Pour cela que faut-il ? Manifestement trois choses :

1° Que l'éducateur soit vraiment le tuteur haut et ferme, tel que sa fonction l'exige : je veux dire, qu'il possède une véritable élévation d'esprit, de cœur et d'âme ; une rectitude de principes et de vie ; une fermeté, enfin, qui ne plie pas sous les caprices, qui ne s'écarte pas du devoir. Une âme basse et faible a grand besoin d'éducation, et ne peut prétendre en donner.

2° Il faudra aussi que l'enfant s'attache à son éducateur par des liens solides et souples, qui se noueront non dans la chair, mais dans le cœur, mieux encore dans la charité; et de plus en plus haut, à mesure que grandit la plante : d'abord liens de tendresse maternelle, puis liens d'affection, plus tard d'amitié.

3° Grâce à ces liens l'éducateur soutient de ses exemples, de ses conseils, de ses prières, l'ascension de cette petite âme, et la dirige vers les hauteurs.

Le jour arrivera où la volonté bien formée pourra se passer de tuteur. Alors les liens deviendront plus lâches, mais personne ne les brisera. Car d'une éducation parfaite on garde non seulement un souvenir reconnaissant, mais l'espérance certaine que, si on se laissait aller à des déchéances morales, il n'y aurait qu'à resserrer les liens qu'on garde avec d'anciens éducateurs pour retrouver bientôt avec leur ferme soutien la direction vers l'idéal.

C) *Au terme, l'effort éducatif tend essentiellement* à perfectionner l'âme, en donnant à l'activité volontaire une forme morale parfaite ; ce qui inclut deux choses :

1° Cette forme *est réalisée,* quand l'agir volontaire est « conforme » à l'ordre moral, c'est-à-dire respecte la loi (principe de la moralité), réalise le verdict de la conscience (moyen de la moralité), et sanctionne justement la responsabilité encourue (couronnement de la moralité).

L'éducation a donc pour premier but, vous le voyez, d'éveiller peu à peu ce triple sens moral.

2° Cette forme *est parfaite,* autant qu'elle peut l'être ici-bas, quand cette manière d'agir est devenue habituelle. Il est, en effet, réservé aux habitants du ciel d'agir bien perpétuellement. Ici-bas nous ne pouvons mieux faire que d'agir bien habituellement. Or, l'habitude du bien s'appelle la vertu.

L'effort de l'éducation tend donc finalement à rendre une volonté vertueuse.

Voilà, mon bon ami, ce qu'un éducateur, conscient des exigences de sa charge, se propose essentiellement : développer, diriger, parfaire toute l'activité dont une volonté est capable.

— Quelle immense et magnifique fonction que celle d'un éducateur !

— Encore nous n'avons pas tout dit de ce qui lui est essentiel. Nous avons seulement posé ce qui constitue son essence. Voyons maintenant ce qui en découle.

* *

§ 2. — *Ses propriétés essentielles*

Il suit logiquement des trois articles qui précèdent, et qui constituent la charte de l'éducation, que celle-ci doit être nécessairement :

1° Adaptée aux capacités de l'enfant, et aux nécessités de sa vie. N'est-ce pas la loi fondamentale de la divine Providence, qui conduit chaque être à sa fin suivant sa nature propre ?

En vertu de cette loi fondamentale, toute éducation est forcément personnelle. Une éducation purement collective, et ne formant par conséquent que les caractères communs à plusieurs êtres, ne saurait être parfaite : ce qu'il y a de commun entre les individus étant, dans l'ordre de l'être, le genre, essentiellement imparfait, et pour autant non pleinement réalisé. L'éducation qui se contente de jeter toutes les volontés dans un moule commun n'est qu'une ébauche d'éducation, qui ne peut donner une forme achevée. On n'est jamais bien habillé avec une robe de mannequin ; il faut l'ajuster à sa taille. Ainsi l'éducation devra-t-elle s'adapter aux conditions individuelles de la nature et de la grâce de chaque enfant à élever.

— Ce n'est pas une petite besogne !

— C'est celle du vrai Pasteur, qui connaît ses brebis et leurs besoins *nominatim.* Pesez le mot !

2° Progressive. Sauf le miracle, toujours possible à Dieu, ni la nature, ni même la grâce ne procèdent par bonds imprévus, et n'atteignent les sommets en brûlant les étapes. C'est peu à peu, et même d'ordinaire insensiblement, qu'on grandit en vertu, comme en taille et en science.

— Vous serait-il possible, cher maître, de préciser ces étapes ?

— Je ne puis que vous les indiquer : il serait trop long de les parcourir. Ces étapes progressives sont jalonnées par ces trois mots :

a) L'acte bon. L'éducateur forme d'abord la volonté à produire des actes de plus en plus parfaits : plus conformes à la loi, plus réfléchis, plus méritoires.

b) La vertu. C'est à force de répéter les mêmes actes à la perfection, que la volonté en prend l'habitude et acquiert la vertu (car nous ne parlons pas ici des vertus infuses, que Dieu, sans intermédiaire possible, crée d'une certaine manière en divinisant l'âme). La vertu acquise se reconnaît aux deux signes psychologiques de l'habitude : la facilité et la joie qu'on éprouve à produire son acte.

c) L'instinct. Lorsque la volonté parvient à agir ainsi habituellement comme d'instinct, elle a atteint sa perfection, le bien lui étant devenu pour ainsi dire naturel.

3o Persévérante. Toute puissance est un germe, qui a besoin de temps pour croître et porter des fruits. Aussi l'éducation est une œuvre de longue haleine, qui ne s'accommode pas d'un forçage hâtif. Elle exclut à la fois la précipitation et l'interruption. C'est sans cesse et jusqu'au bout que l'éducateur forme la volonté d'un enfant. Une éducation par à-coups, ou s'arrêtant avant terme, non seulement manquerait le but, mais encore compromettrait les résultats acquis.

Vous devinez, mon cher ami, que pour mener à bien une pareille entreprise, il faut en avoir les moyens.

— Je m'en doute ; mais lesquels ? Ne pourrait-on pas les déduire des exigences mêmes de notre programme ?

— Parfaitement C'est pourquoi, d'ailleurs, dans notre plan d'études nous avons placé l'étude des moyens d'action d'un être sous la question de sa nature, laquelle en effet, étant faite pour agir, doit en avoir les moyens.

* *

§ 3. — *Ses moyens habituels*

La perfection possible à un éducateur comme à son élève ne pouvant dépasser le niveau de l'habitude doit du moins l'atteindre ; et donc certaines vertus sont absolument nécessaires et, pour mieux dire, essentielles à un éducateur pour accomplir parfaitement sa fonction : en remplir les conditions indispensables, y employer les bons moyens, et obtenir enfin les résultats attendus.

1o Pour s'ajuster à chaque instant aux conditions réelles de capacité et de vie de la volonté à former, il faut *du flair et du doigté,* que l'expérience ne supplée pas, mais perfectionne seulement.

C'est le signe des élus dans le monde de l'éducation. Celui qui ne le porte pas restera toujours un éducateur médiocre, n'arrivant que difficilement à deviner et à mesurer le besoin réel et présent de la volonté qu'il éduque. Pour autant, tous ses efforts éducatifs, mal adaptés, intempestifs, se montreront peu efficaces.

Si je ne me trompe, c'est la raison fondamentale pour laquelle les femmes sont en principe, et en fait généralement, meilleures éducatrices que les hommes : leur instinct naturel les servant merveilleusement.

2o Quant aux moyens à employer, *plus fait douceur que violence* sur une puissance dont la liberté exclut la contrainte par définition.

La douceur sera donc habituellement de règle chez un éducateur, dont la fonction est d'attirer, de s'attacher, et d'entraîner : œuvre de séduction au premier chef. Aussi, un « éducateur » habituellement emporté, violent et irascible, n'existe pas plus qu'un cercle carré ! Pour posséder le cœur des autres, condition nécessaire de leur éducation, il faut se posséder soi-même ; et c'est une béatitude qui n'est promise qu'à la douceur.

3o Quant aux fins à atteindre, l'éducateur aura besoin également : *de force* pour les poursuivre sans défaillance, et *de patience* pour attendre les résultats. Rien n'est plus évident.

Concluons, mon ami, ce trop bref exposé, en soulignant une fois de plus l'admirable concordance de la Foi avec la Raison. Ce que la logique vient de nous montrer, la Sagesse l'affirme de l'éducatrice idéale, qui est la divine Providence : « Elle atteint ses fins avec force, et dispose les moyens avec suavité. » (Sag., VIII, 1). Allez, et faites de même !

Art III. — La pratique de l'éducation

— C'est plus facile à dire qu'à faire, précisément ! Aussi, mon bien cher maître, ne me ménagez pas les conseils de votre longue expérience.

— Que dites-vous là, mon bon ami ? Il ne s'agit pas seulement de conseils ni d'expérience. Nous parlons « sagesse » entre nous, et donc de l'ordonnance des actes qui s'imposent à un sage éducateur en vertu des principes acquis ; car, à moins d'être fou, que veut-il dans la pratique, sinon réaliser le plan que ses principes ont édifié ?

— Sans doute ; mais comment s'y prendre ?

— Voilà la question bien posée, et donc à moitié résolue. Pour ordonner votre pratique, distinguez les deux mots que l'on confond habituellement, pour le plus grand dommage de la vérité et du bien : la *méthode,* c'est la route à suivre ; le *procédé,* c'est la manière de marcher ;

* *

§ 1er. — *La méthode à suivre dans l'éducation*

A) Au point de départ, *faire aimer le bien.*

1o En effet, non seulement, d'après l'analyse de S. Thomas, la complaisance amoureuse dans le bien à réaliser est le tout premier élément de l'activité volontaire qui se terminera à l'effort de réalisation ; mais encore l'amour est le principe et la mesure de tous les actes volontaires. Autrement dit, la volonté ne marche que sous la poussée de son amour, et marche au pas de son amour : ce que la simple expérience ne cesse de constater.

2o Il suit de là nécessairement que c'est non seulement une chimère, mais un non-sens au point de vue éducatif, de prétendre faire remplir un devoir qu'on n'a pas d'abord fait aimer.

C'est le même travers, aussi habituel, dont souffre l'enseignement, quand il fait apprendre des mots, dont l'enfant n'a aucune idée, alors que le mot ne devrait venir qu'au « terme » de l'opération de la connaissance, comme son nom le crie à qui veut l'entendre !

Disons aussi justement que si, au lieu de suivre ce procédé contre nature, l'éducateur s'efforçait d'inspirer avant tout un grand amour du bien et un vif désir de se le procurer, la loi qui en indique le moyen pratique deviendrait un soulagement, au lieu de paraître un fardeau. C'est là le premier et indispensable secret d'une véritable éducation : au point de départ, faire aimer le bien.

B) Les trois étapes de la route, d'après l'analyse que donne S. Thomas des divers éléments de l'activité volontaire.

1° *La volonté se porte vers la fin.* Plus la volonté se complaît dans un bien à posséder, un devoir à accomplir, etc. ; plus elle le désire, et y tend, *in-tendit*, par son intention.

Pour l'aider à s'orienter vers la fin souhaitable, — ne disons pas : pour l'orienter ; car lui imposer une orientation, ce ne serait pas l'éduquer, — l'éducateur doit donc mettre tout son art :

a) A lui montrer les séductions du bien. Il y en a trois, au dire des Philosophes ; car le bien a raison de fin, et la fin est triple : honnête, utile et délectable. Ce qui séduira donc la volonté, et l'attirant de ce côté décidera son orientation, c'est l'excellence de ce bien en soi, ou son utilité pour elle, ou la joie qu'elle peut y goûter.

b) Il appartiendra à l'éducateur d'exciter ensuite le désir naissant, par le sentiment qu'il inspirera que ce bien désirable, la volonté en est réellement dépourvue, et est capable de l'acquérir ; puisque le désir n'est possible par définition (voir Psychologie des passions) que d'un bien éloigné et accessible.

c) On pourrait d'ailleurs aiguiser parfois ce désir jusqu'à le rendre irrésistible, par la vision rapide des obstacles que la volonté devra, mais pourra surmonter. C'est ce que fait dans l'ordre intellectuel le Maître non seulement dans la science, mais dans l'art d'enseigner, notre S. Thomas, en plaçant les objections avant l'exposé de la doctrine ; car elles sont telles ordinairement, qu'on se demande comment il y pourra répondre, et on est dès lors invinciblement entraîné à lire le corps de l'article. Ainsi l'éducateur sait piquer utilement l'amour-propre d'un enfant, en lui montrant que le devoir excellent, nécessaire, prometteur de joies, qu'il veut accomplir, présente quelques difficultés.

2° *La volonté arrête les moyens.* Pour y arriver, elle *délibère* au besoin sur les meilleurs moyens à prendre ; elle *choisit* ensuite celui qui lui agrée le mieux ; enfin elle *décide* de le prendre.

a) A ce stade, l'éducateur devra donc offrir à la volonté de l'enfant : pour sa délibération, des conseils éclairés par le savoir et l'expérience ; pour son choix, une direction prudente ; et pour sa décision, une autorité ferme.

Rien n'est plus logique, vous en conviendrez ; et vous constaterez de fait qu'une volonté inefficace, si tout en voulant la fin n'arrive pas à en prendre les moyens, c'est qu'elle n'a pas trouvé pour lui venir en aide ou un bon conseiller au moment de la délibération, ou un bon directeur au moment du choix, ou un bon maître à l'heure des résolutions décisives ; c'est-à dire un éducateur.

b) Faut-il souligner, au surplus, qu'un bon éducateur doit remplir ce triple office à la fois et dans l'ordre ? puisque la bonté inclut la plénitude, comme le répètent en S. Thomas la raison et l'expérience.

— *Bonum ex integra causa ; malum ex quocumque defectu !*

— Mais oui ; car ni le conseil ne suffit, si la fermeté ne suit pas ; ni une direction énergique ne peut se passer de conseil, à moins de contraindre et non d'éduquer.

3° *La volonté applique à l'acte les facultés d'exécution.*

a) C'est le suprême effort de la volonté elle-même, conclusion dernière des autres. La voiture ne roule pas encore, mais le moteur se met en marche pour l'entraîner ; et le moteur humain, c'est justement la volonté, dit S. Thomas.

Or, il est manifeste qu'à ce moment la volonté est pleine, puisqu'elle déborde par l'effort de l'application sur toutes les facultés d'exécution ; tellement pleine, qu'aux yeux de Dieu l'exécution extérieure n'ajoutera rien d'essentiel au mérite ou au péché. Il est acquis par cet effort.

b) L'éducateur doit donc savoir qu'il est arrivé au but, lorsque par ses encouragements il réussit à faire persévérer la volonté dans cet effort, même si l'exécution extérieure est défectueuse, laquelle ne dépend pas simplement du vouloir, mais encore et surtout du pouvoir.

c) Est-ce à dire qu'il se désintéressera de l'exécution extérieure ? Non pas ; car il a appris, de S. Thomas encore, que l'acte extérieur, sans constituer, puisqu'il est extrinsèque, la moralité essentielle de notre agir volontaire, offre *l'occasion* à la volonté de multiplier, de prolonger, et d'intensifier ses efforts, et par conséquent de se perfectionner.

C) Au terme : *l'examen de conscience.*

1° *La sanction intime.* L'ordre moral exigeant que notre agir soit sanctionné, l'éducateur soucieux d'une formation intégrale se préoccupe, pour finir, d'éveiller au cœur de l'enfant le sentiment de la responsabilité de ses actes, et des sanctions qu'ils méritent.

Mais, pour être adéquatement juste, cette sanction doit égaler et la valeur morale de l'effort volontaire, et l'effet moral de bon exemple ou de scandale produit par l'acte extérieur. La formation serait tronquée, si l'on s'arrêtait exclusive-

ment à l'un des deux, comme il arrive trop souvent !

2° Quant à la *sanction extérieure,* elle ne sera réellement éducative que si elle ne fait que tirer du dedans *(educere),* pour l'extérioriser, la sanction intime d'une conscience bien formée.

C'est pourquoi, avant de blâmer ou louer publiquement, avant de punir ou de récompenser, l'éducateur parfait s'efforce encore une fois de faire aimer, désirer, accepter et vouloir sa juste sanction, qui, devenant ainsi pleinement volontaire, achèvera la formation morale de la volonté.

Et c'est tout !

— Mais ce n'est pas rien, de réaliser un pareil programme !

— Mon ami, il en est de l'éducation comme de tous les arts : c'est en l'exerçant qu'on en acquiert et le maniement facile, et même l'intelligence profonde. Il suffit, au début, d'avoir une vue assez nette de toute la suite de l'entreprise. Celle que je vous donne est peut-être un peu brève ; mais vous me demandiez et je vous avais promis un bréviaire de l'éducation. Vous l'avez maintenant en mains ; servez-vous-en. Avec ce tout petit guide, s'il vous plaît de le consulter, vous serez à même, je l'espère, non seulement de former des éducatrices, mais d'exercer vous-même un peu mieux cet art des arts, dont parle S. Grégoire, qui est la conduite des âmes, dont la direction n'est pas autre chose, théoriquement et pratiquement, que leur éducation divine.

* *

§ 2. — *Les procédés d'éducation*

Qui veut la fin, veut les moyens ; et les moyens d'exécution portant le nom de « procédés », nous sommes conduits logiquement, c'est-à-dire par notre sagesse, à rechercher comment on procédera à l'exécution de ce plan. Or, ces procédés de réalisation,

---

A) *Où les trouver,* d'abord ?

— Demandons-les à la logique, comme nous l'avons fait jusqu'ici.

— J'aime bien ce cri du cœur d'un vrai disciple de la Sagesse ; mais pour une fois, mon bon ami, vous pourriez bien crier dans le désert, en demandant l'impossible.

— Comment cela ?

— Quand il s'agit de *concevoir,* nous sommes dans le monde des concepts, où la logique est maîtresse. Mais quand il s'agit de *réaliser,* nous sommes aux prises avec les réalités, contingentes, mobiles, individuellement autres, auxquelles, avons-nous dit, l'éducateur doit s'ajuster.

Il faut donc ici tenir compte de tout : du pays, de l'époque, du milieu, du sexe, de l'âge, et même du moment. Telle manière de punir, par exemple, qui conviendra à cet enfant, ne conviendra pas à cet autre, ni même bien longtemps au premier.

— Alors vous nous livrez à l'empirisme absolu ? C'est uniquement la routine de telle époque ou de tel pays qui préside au choix de ces procédés ? La logique n'a pas un mot à dire pour conseiller ceux-ci ou déconseiller ceux-là ? Il y a donc des régions — celle au moins de la morale pratique — où l'on a le droit de déraisonner, puisque la Sagesse n'a rien à y voir ? Et c'est vous, cher maître, qui parlez ainsi ! Je ne vous suis plus du tout...

— Ah ! mon bon ami, vous me comblez d'aise ! Enfin aurais-je en face de moi un Sage, un pur, un chaud, un vrai ? Que n'êtes-vous légion ! La pratique de l'éducation aurait bientôt fait un pas décisif.

— Ah ! je triomphe ! Je ne sais pas très bien m'expliquer ; mais j'étais sûr que vous me donneriez raison.

— A moitié seulement, car pour l'autre moitié les empiristes aussi ont raison.

— Alors, je ne comprends plus !

— C'est pourquoi vous reconnaissiez ne pas très bien savoir vous expliquer. Mettons les choses au point, grâce à une petite distinction, qu'un meilleur souffle de sagesse vous eût inspirée sans effort.

Quels que soient matériellement les procédés qu'on utilise, ils devront avoir la même forme, celle de moyens utiles au but, n'est-ce pas ?

— Evidemment.

— Eh bien ! tout est clair. Pour les bonnes raisons que vous venez de dire, la Sagesse demandera à la seule Logique la forme ou l'espèce de procédés à employer ; et pour les bonnes raisons que j'ai dites, elle demandera à l'expérience les meilleurs moyens matériels à utiliser dans les conjonctures présentes.

— C'est pourtant vrai !

— Mais oui, c'est vrai ; et c'est même très bon de distinguer ce qu'une sagesse un peu courte confond, hélas ! trop souvent. Mais ne nous arrêtons pas à détruire ; édifions.

Puis donc qu'en ce moment nous faisons œuvre de logique, parlons seulement des diverses espèces de procédés d'éducation ; et en vertu de nos principes, condamnons d'abord certains procédés qui vont logiquement à l'encontre du but ; excluons ensuite plusieurs autres, qui sont logiquement incapables de l'atteindre ; pour, enfin, imposer, et non pas seulement conseiller, la seule manière de procéder qui soit conforme à nos principes, et donc en mesure de les réaliser.

Cela fait, et notre sagesse étant satisfaite, nous laisserons à l'expérience le soin qui la regarde de déterminer *in individuo* les moyens matériels de procéder de cette manière, et les lieux et les temps les meilleurs pour les mettre en œuvre.

B) *Procédés illogiques.*

Puisqu'il s'agit pratiquement d'éduquer des volontés libres, la plus élémentaire sagesse doit exclure, par principe, toute manière de procéder qui détruirait la liberté, ou détruirait l'éducation.

— C'est le bon sens même.

— Logiquement donc vous ne pratiquerez pas en éducation :

1° *La contrainte.* Sans doute, elle doit être exercée au besoin pour tous les actes nécessaires, particulièrement dans la vie commune, où une certaine manière d'agir doit être forcément observée. Mais le bien physique de l'individu ou le bien de la communauté, objet direct de cette contrainte, ce n'est justement pas l'objet propre de l'éducation, laquelle n'a en vue directement, avons-nous dit, que la moralité personnelle.

Ainsi, matériellement, la contrainte n'est pas de l'éducation ; et formellement elles s'opposent, puisque la contrainte étouffe la liberté, que l'éducation développe. Il est dès lors manifeste que la contrainte ne peut pas être un procédé d'éducation.

2° *La licence,* d'un autre côté, supprime l'éducateur lui-même. Si vous êtes résolu à laisser les rênes flotter au cou de la liberté, si les enfants ont toute licence de se comporter à leur gré, il n'est plus question de les diriger dans la vie. Cette liberté effrénée supprime radicalement la raison de l'éducation.

Elle part, d'ailleurs, d'un principe faux, qui est la bonté innée des enfants ; et aboutit logiquement aux pires excès d'ordre moral. Ainsi, d'un bout à l'autre, la licence est la négation de l'œuvre éducative, et donc ne peut pas être un procédé d'éducation.

C) *Procédés insuffisants.*

Comme le domaine propre de l'éducation va de l'amour du bien à l'effort pratique de réalisation, ce qui est en deçà ou au delà de ce domaine ne saurait faire avancer l'œuvre éducative elle-même. En vertu de ce principe, nous devons dire que :

1° *L'enseignement* ne suffit pas à éduquer, même si l'on inculque à l'enfant les meilleurs principes moraux.

C'était, comme chacun sait, la généreuse prétention de l'instruction laïque, de suffire à la formation morale : ouvrir une école, c'est fermer une prison ! Dieu sait si l'expérience a détruit cette belle illusion, que le moindre grain de sagesse aurait empêchée de naître : ce qui eût valu infiniment mieux.

N'est-ce pas encore trop souvent la malheureuse prétention de notre enseignement libre, qui s'inquiète justement d'instruire nos enfants des meilleurs principes chrétiens, mais ne s'inquiète pas toujours autant de les habituer à en tirer eux-mêmes les conclusions de vie, et donc de les éduquer ? D'où l'insuffisance de ses résultats.

2° *La simple surveillance* ne suffira pas davantage.

Personne assurément ne mettra en doute la nécessité d'une surveillance attentive, pour prévenir les débordements extérieurs d'une volonté encore informe.

Mais cela même accuse deux fois son insuffisance radicale ; car une pareille surveillance est d'abord purement négative, se bornant à empêcher le mal ; puis elle est purement extérieure, se bornant à l'exécution de l'acte, sans atteindre les désirs et les intentions, les décisions et les efforts, qu'il s'agissait d'éduquer.

L'instruction s'arrête avant l'heure ; la surveillance vient trop tard. C'est entre les deux que doit se faire l'éducation, ou bien elle se trouve essentiellement manquée !

D) *La seule vraie et bonne manière de procéder* en éducation ne peut être que *l'amitié* au sens propre et plein de ce mot : un amour réciproque.

1° L'éducation, en effet, exige d'abord BEAUCOUP D'AMOUR. Dispensez-moi, je vous prie, de prouver que cela doit être. Il vous suffira de relire et les principes et les articles de notre programme d'éducation, pour deviner que chacun d'eux est marqué au coin du plus cordial amour. Mais, puisque nous voulons ici en saisir sur le vif les manifestations, ne cessez plus de méditer l'admirable analyse de l'amour par S. Thomas. A ses yeux trois sentiments s'éveillent, s'unissent et se confondent dans l'amour : un sentiment de complaisance, qui se nomme l'affection ; un sentiment de préférence, qu'il appelle la dilection ; un sentiment de bienveillance, qui est le don de soi.

Soyez sûr, mon ami, que vous n'aurez pas à presser bien fort le cœur d'une véritable éducatrice, pour en faire jaillir, en effet :

a) D'abord une *affection profonde* pour ses chers enfants. Elle mettra tant de complaisance à les regarder, à les écouter, à les suivre et à les comprendre, qu'elle partagera leurs désirs et leurs efforts, leurs joies et leurs peines ; qu'elle s'en trouvera affectée comme eux, et leur montrera volontiers les marques de son affection.

b) A force de les contempler avec complaisance, naîtra dans son cœur ce sentiment de choix, de préférence, qui est une *sincère dilection.* Serait-il possible, en effet, quand on a compris l'excellence, l'utilité et le bonheur de la fonction éducative, de mettre rien au-dessus ? L'éducateur, qui aime véritablement sa fonction, n'a pas de peine à lui sacrifier le meilleur de son âme et le meilleur de sa vie.

c) Il s'y donne, enfin, tout entier. Ce n'est pas assez pour lui de donner son temps et au besoin sa bourse ; il *se donne lui-même* généreusement. Ses enfants le sentent d'instinct ; et en retour du don de soi de leur parfait éducateur, ils se donnent et s'attachent à lui, comme nous le voulions justement, et s'abandonnent entre ses mains.

2° Leur amour réciproque devient une VÉRITABLE AMITIÉ, qui finit par créer entre eux une certaine égalité, et se nourrit de confidences comme toute amitié.

a) Entre les cœurs amis, comme entre vases communiquants, l'amour est *au même niveau.*

Pour se mettre au niveau de ses enfants, l'éducateur condescendra à se faire petit avec les petits, dans l'intention bien arrêtée de les élever peu à peu jusqu'à son propre niveau. Il faut d'ailleurs reconnaître que les enfants font à leur maître autant de bien qu'il leur en fait : ils le protègent d'abord contre beaucoup de tentations; ils lui font pratiquer des vertus parfois héroïques; ils l'obligent à se surveiller, à se perfectionner lui-même; ils sont pour lui une source de bénédictions. Qui est l'obligé et le bienfaiteur? Les enfants et leurs maîtres le sont également : ils peuvent donc s'aimer d'amitié.

b) Lorsque les cœurs sont de niveau, *la communication* est facile : on se confie même ses secrets. Or, sans cette confiance entière de l'enfant, il faut renoncer à l'éduquer. Comment le connaître, s'il se cache? Comment le développer, s'il se resserre? Comment le diriger, s'il ne se livre pas? Mais il ne le fait que si l'on a su gagner et retenir sa confiance; et il ne l'accorde qu'à ceux en qui il croit, parce qu'ils ne le trompent jamais; en qui il espère, parce qu'ils ne le déçoivent pas; en qui il sent pour finir un amour tout pareil au sien : tant il est vrai que le dernier mot en éducation est un secret d'amitié [1].

Voilà la forme qu'il faut donner à nos moyens d'éducation ; ou, pour mieux dire, dans l'ordre humain qui est le nôtre, *l'esprit* avec lequel l'éducateur doit procéder dans l'exercice de sa fonction. La Sagesse, qui l'inspire, vous garantit sans crainte d'erreur que quels que soient les artifices matériels, corporels, sensibles, qu'on utilisera selon les lieux et les temps, du moment qu'ils seront animés, vivifiés par cet esprit d'amitié, ils deviendront de vrais moyens d'éducation.

C'est donc ainsi, croyez-le bien, et ce ne peut être autrement, que l'œuvre admirable pourra marcher bon train, *procedere,* et donc qu'il faut procéder.

Synthèse idéale de cette doctrine

Vous m'en voudriez justement, mon bon ami, si j'oubliais que notre fameux plan d'études réclame une synthèse après l'analyse. Mais je m'en voudrais, à mon tour, de ne vous offrir à la fin qu'un plat résumé d'une si haute doctrine. Laissez-moi vous en présenter une vision vraiment idéale, puisqu'elle nous apparaîtra dans la lumière même du Dieu trois fois saint.

N'est-il pas, d'ailleurs, profondément vrai que notre activité surnaturelle, et par conséquent une éducation chrétienne, n'étant qu'une participation, n'est aussi qu'un rayonnement de l'activité en notre âme de la Sainte Trinité ? Or, notre Foi a beau nous révéler cette merveille, nous ne la regardons même pas ! Ouvrons nos yeux, mon cher ami ; emplissons-les d'une vision qui devrait jeter en extase tous les éducateurs chrétiens.

Que faisons-nous en vérité, quand nous éduquons chrétiennement un enfant, sinon réaliser la volonté du Père, par les moyens du Fils, à la manière du Saint-Esprit ? Regardez bien !

1° *Dieu le Père,* ayant prédestiné cet enfant, et l'ayant appelé dans le temps à devenir son héritier, a déposé dans son être, au moment de la création, des puissances naturelles, et dans son âme, au baptême, des puissances surnaturelles, dont le développement normal doit le conduire au Paradis.

Or, que veut l'éducateur chrétien, sinon réaliser cette volonté du Père, qui lui donne part à sa Toute-Puissance, précisément pour faire croître ces germes et en tirer *(educere)* tous les fruits possibles de salut?

2° Cette œuvre divine exige de lui qu'il prenne les moyens de notre Sauveur, le *Fils de Dieu* fait homme. Et, en effet, l'éducateur devra, pour ainsi dire, se mettre dans la peau de l'enfant qu'il éduque, *in carne,* s'incarner en lui; prêcher, comme le Maître, de parole et d'exemple; se sacrifier pour cet enfant, l'entraîner par une ascension continuelle; et finalement se livrer à lui en pâture corps et âme comme une Hostie !

3° Mais ces moyens divins n'auront une pleine efficacité que s'il les emploie à la manière de l'Amour en personne, qui est le *Saint-Esprit.* Animé par cet Esprit d'amour, l'éducateur parfait saura « inspirer » les bons désirs, « suggérer » les bonnes résolutions, « insuffler » au cœur de l'enfant les efforts nécessaires, « soutenir » sa persévérance; et pour cela, comme l'Esprit-Saint, « se donner » en toute amitié.

Conclusion. — Ainsi, vous le voyez, se trouve divinement résumée toute notre doctrine de l'éducation : *son existence* vient du Père; par *sa nature* elle participe à l'œuvre salutaire du Fils; et elle *procède dans la pratique* à la manière du Saint-Esprit.

Que dire de plus, mon cher ami, pour mettre en pleine lumière la splendeur d'une telle fonction ? Elle nous apparaît réellement divine, et vraiment digne des promesses que Dieu lui a prodiguées par la bouche du prophète Daniel (xii, 3) : « Ceux qui auront conduit beaucoup d'autres à la justice, brilleront comme des étoiles pendant toute l'éternité. »

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Voici deux questions concernant la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, et que je ne me souviens pas d'avoir vues traitées en détail dans

[1] Lisez, entre autres choses utiles à votre ministère, la belle étude sur « l'art de gagner la confiance des enfants » dans la petite revue *La Formation chrétienne de l'Enfant,* que l'*Ami* vous a chaudement recommandée, et à laquelle sont abonnés de nombreux confrères, la moitié de nos Grands Séminaires, et la plupart des Directeurs d'Œuvres (au Cénacle, 58, avenue de Breteuil, Paris 7e ; 6 f. par an).

l'*Ami*. Et pourtant elles sont souvent posées, même au catéchisme, et nous en discutions encore dans notre dernière conférence pastorale.

1° Comment exprimer, le plus clairement possible, la différence entre la présence universelle de Dieu, sa présence spéciale en nous par l'état de grâce, et la présence eucharistique en nous par la sainte communion ?

« Si Dieu est déjà en nous par l'état de grâce, pourquoi communier ? » demandait dernièrement un enfant du catéchisme. J'ai répondu : « Pour avoir en nous cette vie de la grâce. » Y avait-il une autre réponse à faire ?

2° La Sainte Trinité est présente partout, mais on peut dire, je suppose, que N.-S. Jésus-Christ comme tel n'est pas présent partout : il n'est présent que là où est sa sainte humanité, c'est-à-dire au ciel et dans l'Eucharistie. Mais comment exprimer correctement ce fait ? En disant que la divinité déborde infiniment l'humanité de Jésus-Christ ? La personne divine est pourtant ce qui donne l'existence à cette humanité du Sauveur.

R. — Nous avons déjà répondu en substance à ces deux questions en 1926, p. 247 et suiv. Cependant nous reprendrons ici surtout le premier point, en raison des nouveaux éclaircissements donnés sur le sujet par les RR. PP. Gardeil et Galtier.

* *

Ad I. — Pour répondre aux questions du premier groupe, il faut rappeler le principe sur lequel nous avons récemment, à propos précisément de l'omniprésence divine, attiré l'attention de nos lecteurs (*Ami* 1935, p. 489) : « Du point de vue objectif, c'est-à-dire du côté de Dieu considéré en lui-même,... toute différence attribuée à la présence divine est de pure raison. Dieu étant l'acte pur, il ne saurait exister réellement en lui la moindre diversité d'être ou d'opération : « Aucune diversité réelle, mais simple diversité de raison, dans les différentes manières dont nous distinguons en Dieu l'essence, la puissance, l'opération pour expliquer la présence. » (S. Thomas, *In I Sent.*, dist. 37, q. 1, a. 2).

C'est donc *par rapport à nous* que Dieu peut être dit plus ou moins présent. Dans la *Somme théologique* (Ia, q. 8, a. 3), le Docteur Angélique, laissant de côté la présence eucharistique (laquelle, nous le verrons tout à l'heure, est une présence d'un caractère très particulier), n'envisage que la présence *universelle* et la présence *spéciale*.

1° La présence *universelle*. — C'est la présence, considérée *de Dieu à nous*, en raison de l'action que Dieu exerce sur sa créature. Tout le développement de S. Thomas sur ce sujet est à citer :

« Comment Dieu est-il dans les êtres qu'il a créés ? Pour s'en rendre compte, il faut regarder ce qui se passe dans les choses humaines. Ainsi, on dit d'un roi qu'il est dans tout son royaume, à savoir par sa puissance, bien qu'il ne soit pas de sa personne présent partout. On dit encore que quelqu'un est présent à tout ce qui tombe sous son regard, comme, dans une maison, tout ce qui s'y trouve est présent à l'habitant, bien que celui-ci n'occupe pas la maison tout entière. Enfin, quelque chose est dit substantiellement ou selon son essence en un lieu, quand à la vérité sa substance s'y trouve.

Or certains, à savoir les manichéens, ont prétendu qu'à la puissance divine sont soumises les créatures spirituelles et incorporelles, mais que les visibles et les corporelles obéissent au principe contraire. Contre ceux-là, il fut nécessaire de dire que Dieu est en toutes choses par sa puissance. D'autres, admettant que tout est soumis à la puissance divine, ne consentaient pourtant pas à étendre la providence de Dieu jusqu'aux humbles réalités corporelles... Il a fallu établir contre eux que Dieu est en toutes choses par sa présence. Enfin, d'autres encore, tout en accordant à la Providence le gouvernement de toutes choses, ont nié que tout fût créé par Dieu à titre immédiat ; ils disaient que Dieu a créé lui-même, sans intermédiaire, les premières et les plus élevées parmi les créatures ; mais que celles-ci, ensuite, ont créé les autres. Contre ces derniers, il faut dire que Dieu est en tout être par son essence. Ainsi donc, Dieu est en tout par sa puissance, parce que tout lui est soumis ; il est en tout par son essence, parce que tout est à découvert et comme à nu devant ses yeux ; il est en tout par son essence, parce qu'il est présent à tout comme cause universelle de l'être, ainsi qu'il a été dit. » (Ia, q. 8, a. 3 ; trad. du P. Sertillanges).

Dans les réponses aux objections, S. Thomas montre bien que, par rapport à nous, les trois modes de présence universelle de Dieu dans les créatures ne sont pas absolument identiques et que, par conséquent, c'est à bon droit qu'on les distingue. — Cette présence universelle n'est pas contraire au dogme de la personnalité divine, car elle laisse intacte la distinction entre Dieu et la créature. Et la raison en est indiquée d'un mot par l'Angélique Docteur dans la *Somme* : Dieu est présent aux êtres créés *per modum causæ agentis*, en raison de son opération.

« L'essence divine, dit-il ailleurs plus explicitement, parce qu'elle est absolument indépendante de toute créature, n'est dans la créature qu'autant qu'elle s'applique à elle *par son opération*. Et parce qu'il opère dans une chose, Dieu est dit dans cette chose par sa présence ; et parce que l'opération n'est pas indépendante de la vertu divine dont elle émane, Dieu est dit dans la chose par sa puissance ; et parce que la vertu divine est l'essence même divine, il s'ensuit que Dieu est également dans la chose par sa présence. » (*In I Sent.*, dist. 37, q. 8, a. 2).

C'est là une présence universelle ; et, par rapport aux choses créées et surtout aux créatures raisonnables, capables d'élévation à l'ordre surnaturel, nous la plaçons dans l'ordre naturel. *Présence universelle, d'ordre naturel,* voilà caractérisée cette première sorte de présence.

2° Présence *spéciale*. — La troisième objection de l'article cité de la *Somme* nous servira opportunément de prélude pour comprendre mieux la présence spéciale de Dieu dans l'âme par la grâce sanctifiante.

S. Thomas s'objecte que « Dieu est principe des choses non seulement par sa puissance, mais par sa science et par son vouloir. Or, on ne dit pas Dieu présent aux choses par sa science et son

vouloir. » Et il répond qu'« il ne faut pas assimiler le cas de la puissance avec celui de la science et du vouloir..., car il est de la nature de la science et du vouloir que ce qui est su soit dans celui qui sait et ce qui est voulu dans celui qui veut. Donc, à ce titre du savoir et du vouloir, les choses sont plutôt en Dieu que Dieu dans les choses. »

Mais réciproquement, par notre connaissance et par notre désir de Dieu, Dieu sera placé en nous, nous sera présent : entendons ici la connaissance et l'amour qui résultent de l'état de grâce, mais non la connaissance et l'amour de Dieu dans l'ordre naturel. La connaissance et l'amour dans l'ordre naturel ne peuvent nous rendre Dieu présent, car cette connaissance et cet amour n'atteignent Dieu que médiatement et d'une manière abstraite, par l'intermédiaire des créatures. Ce sont donc des intermédiaires, objets de notre connaissance directe, qui sont intentionnellement en nous, mais non pas Dieu lui-même. De ce chef, il n'y a pas, il ne peut y avoir de présence spéciale. Mais dans l'ordre de la grâce il n'en est plus de même.

Toutefois, pour expliquer sur ce point la doctrine de S. Thomas, les théologiens ne sont pas complètement d'accord. Dans son beau livre, *L'Habitation en nous des trois personnes* (cf. *Ami* 1929, p. 296), le P. Galtier a bien situé l'état actuel du problème [1].

Tout d'abord, il ne peut être question de reprendre la théorie du P. Petau au XVIIe siècle, du P. de Régnon et de quelques autres au XIXe, d'après laquelle le Saint-Esprit agirait personnellement dans l'âme pour y rendre présente la Sainte Trinité. Nous avons longuement réfuté cette opinion (1927, p. 127 et suiv.), et il suffit de dire présentement qu'une influence spéciale de l'Esprit-Saint, distincte de l'influence des deux autres personnes, est inconcevable, puisque les opérations *ad extra* sont communes aux trois personnes.

Mais, en dehors de cette opinion qui prétend refléter les préoccupations des Pères grecs, le P. Galtier nous met en présence de trois opinions qui se superposent l'une à l'autre plutôt qu'elles ne se contredisent.

a) La première, qu'il rapporte à Vasquez (disp. XXX, c. 3), explique la divine présence dans l'âme par la production même et la conservation de la grâce sanctifiante. Puisque Dieu ne peut agir quelque part sans être par le fait même présent par son essence, il devient substantiellement présent dans l'âme des justes par le seul fait qu'il produit et conserve en eux la grâce sanctifiante. Cette production peut être dite cause formelle de cette présence.

Le P. Terrien semble avoir repris cette explication dans son livre *La Grâce et la Gloire*, t. I, l. IV, c. 4 :

« Dieu est (dans les justes) comme le principe efficient et l'exemplaire de leur être surnaturel ; il y demeure parce que son effet est *permanent*, parce qu'il s'y complaît et que, lorsqu'il s'agit des effets de Dieu, l'opération divine est aussi nécessaire pour leur conserver l'être que pour le leur donner. » (P. 244).

Mais l'auteur prévoit une objection qui se présente naturellement :

« Ce mode de présence est celui-là même qui s'applique à toute créature et, par conséquent, il n'est pas l'habitation singulière dont nous avons à rendre compte. — Oui, sans doute, il y a de l'analogie entre ces deux modes de présence, puisque l'un et l'autre ont pour base l'influence immédiate de Dieu sur la créature. Mais, en dehors de cette ressemblance générale, quelle étonnante diversité se révèle, quand on ne se contente pas de regarder à la surface ! Rappelons-nous le grand et lumineux principe posé par S. Jean Damascène : partout où il y aura des effets plus admirables de la divine munificence, là Dieu sera plus présent ; et s'il arrive que ces effets, comme ceux de la grâce et de la gloire, soient d'un ordre excellemment supérieur, et surpassant à l'infini les autres ouvrages sortis de la main divine, Dieu sera dans la créature qui les reçoit d'une manière infiniment plus intime et plus relevée que dans le reste de la création. Il y sera tellement qu'on pourra dire, en toute vérité, qu'il vient, quand il produit ces effets ; qu'il demeure, tant qu'il les conserve ; qu'il s'en va, quand nos péchés détruisent en nous l'œuvre de sa grâce ; qu'il entre plus avant, lorsque nos mérites et notre générosité lui permettent de se donner plus abondamment avec ses dons. » (P. 246).

Cette explication n'exclut pas d'ailleurs l'union de l'âme à Dieu par des actes de connaissance et d'amour dans l'ordre surnaturel, comme l'indique S. Thomas dans la Ia, q. 8, a. 3 : « Dieu est dit en un être... comme l'objet de l'action est dans celui qui agit, ce qui est propre aux opérations de l'âme, où l'objet connu est dans le sujet connaissant, l'objet désiré est dans celui qui le désire. De cette dernière façon, Dieu est spécialement dans la créature raisonnable, lorsqu'elle le connaît et l'aime, soit actuellement, soit en disposition habituelle. Et comme c'est là, dans la créature raisonnable, un effet de la grâce,... on dit que de cette façon Dieu est dans les saints (justes) par sa grâce [1]. » Aussi le P. Terrien indique-t-il expressément que si « Dieu, par son opération, se fraie la voie jusque dans les plus intimes profondeurs de l'âme..., l'âme, à son tour, par les opérations qu'elle tient de la grâce, entre en possession de Dieu » *(Ibid.*, p. 243). Et tout le chapitre 5 développe, sous forme de commentaire du texte de S. Thomas, cette deuxième explication de l'union de l'âme à Dieu.

b) Aussi, sans discuter cette première explication, que ses défenseurs eux-mêmes ne présentent que comme un prélude à la réponse de S. Thomas, le P. Galtier arrive immédiatement à la seconde opinion, qui consiste à expliquer la présence spéciale de Dieu dans l'âme en raison des actes de

[1] N'ayant pas sous la main le petit livre écrit en français, nous nous inspirons du P. Galtier dans son Traité *De SS. Trinitate in se et in nobis*, qui reproduit la doctrine même de *L'Habitation*.

[1] Voir aussi Ia, q. 43, a. 3 ; *In I Sent.*, dist. 14, q. 2, a. 1 ; dist. 37, q. 1, a. 2.

connaissance et d'amour de cette âme. Mais comment des actes de connaissance et d'amour peuvent-ils produire une présence *substantielle,* et non pas seulement *objective* et *représentative ?*

Le P. Galtier relève ici une double voie suivie par les auteurs.

La plupart croient découvrir la source de cette présence substantielle dans la *parfaite amitié* que la grâce et la charité établissent entre Dieu et l'homme. L'amitié, disent-ils en substance, cherche naturellement l'union des amis, non seulement dans la conformité des affections, mais même, dans la mesure du possible, dans une présence et une union inséparables [1].

On ne peut nier que les textes de S. Thomas nous engagent sur cette voie. Mais ces textes représentent-ils l'explication dernière et fondamentale de la présence divine? D'excellents thomistes, comme Jean de St-Thomas, en doutent, et le P. Gardeil s'est fait l'écho des critiques dans le tome II de *La structure de l'âme et l'expérience mystique.* Nous ne saurions entrer ici dans le détail de ces critiques, dont la substance se réduit à ceci : la voie de Suarez et des autres auteurs cités

« confond deux choses radicalement différentes : l'ordre immédiat de la charité à Dieu tel qu'il est en lui-même, qui est l'objet spécificateur de la charité, avec la présence réelle, *substantielle,* de cet objet spécificateur, dans l'intime de l'âme. On sait que la présence d'un objet, comme tel, à une puissance, à un *habitus,* à une opération, abstrait de la présence substantielle de l'être présenté : spécifier n'est pas exister physiquement dans un être... [2]. » « De la tendance foncière, immanente à la grâce, tendance génératrice de la connaissance de la foi et de l'amour qui la suit, on peut bien conclure, en effet, que Dieu, tel qu'il est en lui-même, est l'objet spécificateur de notre grâce, mais non que cet objet spécificateur est substantiellement présent au-dedans du sujet : c'est clair, puisque la grâce, comme la charité, est complète, alors qu'elle n'est encore que tendance. Tendre et étreindre font deux [3]. »

c) Un texte plus complet de S. Thomas nous met sur la voie : « Les trois modes de présence (puissance, présence, essence, qui intègrent la présence divine d'immensité) n'ont pas leur origine dans les manières d'être diverses de la créature, mais envisagent des modes d'opérer de Dieu lui-même : et c'est pourquoi ils se retrouvent en toute créature, ET ILS SONT SUPPOSES PAR TOUS LES AUTRES MODES DE PRÉSENCE. En qui Dieu existe par l'union hypostatique, il existe aussi par la grâce, et en qui il existe par la grâce, il existe par essence, présence et puissance. » *(In I Sent.,* dist. 37, q. 1, a. 2, ad 3).

[1] C'est la voie suivie par Suarez, *De Trinitate,* disp. XII, sect. 5, n. 12-14 ; les Salmanticenses, *De Trinitate,* disp. XIX, dub. 5, § 1 et 2, n. 81 91 ; Billuart, *De Trinitate,* diss. VI, a. 4 ; Gonet, id., disp. XIII, a. 3, n. 33-38 ; Franzelin, *De Deo trino,* p. 640-641 ; Froget, *De l'habitation du St-Esprit,* 2e partie, p 3 ; Terrien, *op. cit.,* ch. v.

[2] Gardeil, *op. cit.,* p. 55.

[3] *Ibid.,* p. 59.

Les actes surnaturels de foi et d'amour issus de l'âme en état de grâce, ne créent donc pas la *présence* spéciale de Dieu dans l'âme des justes, mais, *présupposant* la présence substantielle de Dieu, ils lui donnent l'*élément spécial,* caractéristique, qui distingue ce nouveau *mode* de présence de la présence d'immensité. Après avoir rappelé en quoi consiste la présence d'immensité, résultant en tout être de ce que Dieu agit comme cause universelle de laquelle découle tout l'être des créatures, Jean de St Thomas conclut :

« Voilà donc de quelle manière Dieu existe en toutes choses. Racine cachée, principe pour toutes choses de leur être, plus intérieur à elles que leur forme ne l'est à leurs accidents, Dieu remplit tout intimement et pénètre tout, en donnant l'être à tout. Cependant, en tout cela, rien de l'Ami qui se joint à nous et entre avec nous en relations particulières. Non ! Il est le principe universel de toutes les créatures, la racine de leur être et c'est en cette qualité qu'il est présent et intimement uni à toutes choses.

Mais voici que, par médiation de la grâce, Il se manifeste ! Voici que ce qui est la racine et le principe (de notre être) commence à se présenter comme un objet à l'intellect créé lui-même, non pas comme un objet quelconque, mais comme un objet tout à fait intérieur à lui, étant la racine de tout son être. Cette présentation, cette familiarité, ce commerce comportent nécessairement un nouveau mode de présence de Dieu, tout autre que sa présence comme racine de l'être de l'âme et comme principe lui infusant l'être. C'est une Personne qui vit avec l'âme et qui se présente comme un objet pour elle ! Présence réelle, présence intime, car elle ne résulte pas de la présentation d'un objet quelconque, mais d'un objet qui nous est aussi intime que possible, et qui se donne à connaître comme la racine et le principe de tout notre être, provoquant ainsi en nous, par cette familiarité, une expérience de lui-même par la connaissance et l'amour [1]. »

Dans ces derniers mots, le P. Galtier trouve une difficulté. Cette expérience de Dieu par la connaissance et par l'amour n'est pas le fait de tous les justes. Il existe un nombre incalculable d'enfants et d'adultes qui, nonobstant l'état de grâce dans lequel ils vivent, n'éprouvent pas ici-bas ou n'éprouveront qu'après de longs efforts cette expérience de Dieu par la connaissance et l'amour. Il est donc nécessaire que la présence de Dieu dans l'âme juste *précède* réellement l'acte de connaissance et d'amour. C'est donc en vertu même de l'action justifiante que les personnes divines deviennent présentes à l'âme juste.

En quoi consiste, en dernière analyse, cette présence substantielle? Il semble que les théories proposées doivent être ainsi complétées : par le fait de la production de la grâce dans l'âme, les personnes divines s'assimilent l'âme elle-même quant aux actes de connaissance et d'amour dont elles sont l'objet dans l'ordre surnaturel. *Divinæ naturæ consortes,* disait déjà S. Pierre, parlant des justes. L'âme juste peut désormais considérer les personnes divines *comme siennes* propres, en

[1] Jean de St-Thomas, *Cursus theol.,* Ia, q. 43, disp. 17, a. 3, n. 11 (trad. du P. Gardeil, *op. cit.,* p. 75-76).

tant qu'elles doivent normalement devenir, dans la gloire du ciel qui est la suite normale de la grâce d'ici-bas, objets propres de sa vision et de son amour. Il y a ainsi comme une mutuelle possession de Dieu par le juste et du juste par Dieu : c'est plus qu'il n'en faut pour justifier un mode spécial de présence qui n'est point celui de l'immensité divine. Un texte assez peu connu de S. Thomas résume bien cette doctrine : « Dieu est dit habiter spirituellement chez les justes comme dans une demeure qui lui est familière, parce que l'âme des justes, bien qu'ils ne connaissent pas et ne possèdent pas encore Dieu en lui-même, a déjà la *capacité* de Dieu par la connaissance et l'amour : il leur suffit, en effet, de posséder, par la grâce, la foi et la charité habituelles, comme c'est le fait des enfants baptisés [1]. »

3° *La présence eucharistique de Jésus en nous par la sainte communion.* — Nous avons fait observer jadis (1926, p. 247) qu'on ne saurait confondre la présence substantielle, mais spirituelle et affective, de la Trinité *dans nos âmes* et la présence eucharistique de Jésus en nous. Cette dernière présence ne crée pas *pour la divinité* un mode nouveau de présence dans l'âme. En effet, ce qui est présent dans l'eucharistie, en vertu même du sacrement, c'est uniquement le corps ou le sang de Jésus, transsubstantiés du pain et du vin, et leur présence est conditionnée par les accidents eucharistiques. Nous écrivions (p. 249) :

« La présence du corps de Jésus dans l'Eucharistie (ne) se fait (pas) par la juxtaposition même des dimensions de ce corps aux dimensions de l'hostie, ou du lieu qui contient l'espèce eucharistique. On sait, en effet, que l'explication thomiste, de beaucoup la mieux fondée en raison, nous montre le corps de Jésus présent dans le lieu que forment les dimensions de l'hostie, non par sa quantité, mais par sa substance. La substance du pain étant changée en la substance du corps de Jésus, celle-ci prend, sous les espèces eucharistiques, la place de celle-là, dont les dimensions visibles subsistent sans sujet et forment elles mêmes le sujet des autres accidents. Par là aussi cette substance du corps glorieux et impassible de Jésus, sans aucun changement réel, se trouve présente partout où subsistent les dimensions des espèces eucharistiques, et tout ce qu'acquiert le corps de Jésus, c'est une nouvelle présence, et toute la raison de cette présence se trouve dans la relation de contenant à contenu que conservent, malgré la disparition de la substance du pain et du vin, les dimensions des deux éléments. »

Ainsi, Jésus-Christ est présent *sous les espèces du pain et du vin* en raison de la transsubstantiation. Partout où se trouvent les espèces, sont présents le corps et le sang de Jésus, et par concomitance l'âme, la divinité, la personne entière du Verbe incarné. Dieu est donc présent sous les espèces eucharistiques, puisque Jésus-Christ est Dieu et avec le Verbe, en vertu de la loi de la circumincession, sont présents le Père et le Fils. Aussi, quand par la sainte communion les espèces eucharistiques sont absorbées par le fidèle, qu'il soit en état de grâce ou non, qu'il ait perdu la foi ou qu'il croie avec ferveur (ajoutons même : quand, par la communion indûment reçue, un non-baptisé prend possession de l'Eucharistie), le corps du Christ, et avec lui la divinité, sont présents en ce fidèle, en ce non-baptisé, tant que les espèces eucharistiques ne sont pas corrompues. Présence toute « matérielle », avons-nous déjà dit (*art. cité*, p. 249), à condition toutefois de ne pas donner à cette expression le sens d'une juxtaposition des dimensions du Christ aux dimensions des espèces et du lieu qui reçoivent les espèces. Mais présence matérielle en ce sens que, partout où sont les dimensions du pain et du vin transsubstantiés, là se trouvent le corps et le sang du Christ.

Qu'on veuille donc bien le remarquer : quand on parle de la présence de Dieu en nous par la grâce et de la présence de Dieu en nous par l'Eucharistie, il n'y a pas de comparaison possible entre les deux présences. La présence de Dieu par la grâce est une présence *spirituelle* dans *notre âme* et *immédiate*, puisque notre âme est élevée par la grâce à la « capacité » divine. La présence de Dieu par l'Eucharistie est *doublement médiate :* tout d'abord parce que la divinité n'est ici présente que par concomitance ; ensuite, parce que le corps du Christ, raison de la présence de sa divinité, n'est présent en nous, *matériellement,* que par suite de la présence des espèces eucharistiques non encore corrompues. D'où il suit que la présence spirituelle de Dieu dans l'âme est une présence *habituelle* et *permanente,* touchant à l'intime même de la vie de l'âme, ou plus exactement *se confondant avec cette vie même* dont elle est la plus haute expression. La présence matérielle du corps du Christ en notre estomac par les espèces eucharistiques *disparaît* aussitôt disparues les espèces. La présence réelle de Jésus dans le corps de celui qui a absorbé l'hostie consacré est donc, *en soi, indépendante de la vie spirituelle* de son âme : *sumunt boni, sumunt mali.* Toutefois, chez le communiant bien disposé, l'âme profite immédiatement de ce contact, salutaire en soi et efficace, des espèces consacrées contenant Jésus-Christ. Un accroissement de grâce et de charité est produit effectivement en cette âme, qui reçoit ainsi sa nourriture spirituelle ; et à la présence matérielle de Jésus succède un degré plus parfait et plus profond d'habitation des trois personnes de la Trinité. C'est à ce point-là seulement que se rejoignent sans se confondre les deux présences, dont la première, par le corps eucharistique de Jésus, est *cause efficiente instrumentale de la seconde.*

A la question posée par votre enfant du catéchisme, nous répondrions ainsi : « Mon enfant, la

[1] Le texte latin est difficilement traduisible en français : « *Spiritualiter dicitur Deus inhabitare tanquam in familiari domo, in sanctis, quorum mens est* CAPAX DEI *per cognitionem et amorem, etiamsi in actu non cognoscant et diligant, dummodo habeant per gratiam, habitum fidei et caritatis, sicut patet de pueris baptizatis.* » (*In epist. I ad Cor.*, III, 17).

présence de Dieu en nous par la grâce n'est pas la même que la présence en nous du corps de Jésus-Christ par l'Eucharistie. La présence de Dieu par la grâce est toute spirituelle ; la présence du corps de Jésus, qu'accompagne nécessairement sans doute sa divinité, prend un aspect matériel par les saintes espèces. La première présence ne fait qu'un avec l'état de grâce ; la seconde présence étant sacramentelle doit produire en notre âme, si elle est bien disposée, un accroissement de grâce sanctifiante et, par conséquent, de présence spirituelle de Dieu. La première supplée si peu la seconde qu'elle résulte en nous de l'action de Jésus, présent par son corps eucharistique. » En somme, vous aviez donné la substance de la réponse, en disant que communier, c'est-à-dire recevoir Jésus-Christ réellement présent dans l'Eucharistie par son corps, c'est le meilleur moyen d'augmenter en notre âme la présence spirituelle des trois personnes divines.

* *

Ad II. — Dans l'article de 1926 auquel nous nous sommes référés en le complétant pour répondre plus directement à votre question, nous donnions déjà la solution de la deuxième difficulté. L'expression correcte que vous cherchez doit être soumise aux règles concernant l'emploi des termes abstraits et des termes concrets en matière de communication des idiomes.

Voici la règle qui concerne le cas présent : « La communication des propriétés se fait dans le Christ, selon le sujet *(materialiter)* et non selon les natures *(formaliter)* : d'où il suit que les noms qui désignent expressément la nature comme telle ne peuvent être pris indifféremment les uns pour les autres. » Ainsi, l'omniprésence appartient exclusivement à la divinité ; la présence en un lieu déterminé est la loi de l'humanité. Vous pouvez donc, *materialiter*, appliquer au sujet concret, Jésus-Christ, l'une ou l'autre propriété : Jésus-Christ est présent partout ; Jésus-Christ est présent au ciel et dans la sainte Eucharistie. Mais vous ne pouvez spécifier *formaliter* que la nature divine du Christ n'est présente que dans l'Eucharistie, que sa nature humaine est présente partout. L'union hypostatique, c'est-à-dire dans l'existence même du sujet unique, ne permet pas de concevoir la confusion des propriétés. C'est l'énoncé même du dogme de l'union hypostatique par S. Léon au concile de Chalcédoine : « L'union n'a pas supprimé la différence des natures ; chacune d'elles a conservé sa manière d'être propre, et s'est rencontrée avec l'autre dans une unique personne ou hypostase. »

Il faut donc dire simplement que la divinité et l'humanité conservant chacune dans l'union leurs propriétés respectives, sans mélange ni confusion, il n'est pas permis d'attribuer à la nature humaine ce qui appartient à la nature divine, bien qu'on puisse attribuer au sujet concret Jésus-Christ les propriétés de l'une et de l'autre nature.

En conséquence, le jugement que vous avez formulé n'est pas tout à fait correct. La proposition citée : « N.-S. Jésus-Christ, *comme tel*, n'est pas présent partout, » peut s'entendre de deux façons : 1° « Jésus-Christ, *comme Jésus-Christ*, c'est-à-dire Verbe incarné, n'est pas présent partout ; » ainsi formulée, elle est fausse et hérétique, car Jésus-Christ, comme tel, c'est-à-dire comme sujet concret possédant les deux natures, est vraiment partout selon la nature divine ; et donc l'omniprésence peut être attribuée au sujet concret ; — 2° « Jésus-Christ, comme homme, n'est pas présent partout ; » ainsi formulée, elle est exacte, car le sujet est ici expressément désigné par la nature humaine.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Revue Thomiste (nov. 1934-février 1935). — Cajétan. — In-8 de 504 p. — Ecole de Théologie, à St-Maximin (Var).

A l'occasion du quatrième centenaire de sa mort, les directeurs de la *Revue Thomiste* ont eu l'heureuse inspiration de consacrer au grand cardinal dominicain un n° double, qui constitue un recueil de première valeur sur l'histoire et quelques idées maîtresses du savant théologien.

L'histoire de Cajétan est étudiée ici avec un soin extrême. Sa vie, qui fut une vie toute « au service », se distribue assez exactement selon les grandes fonctions qu'il eut à remplir ou les grands événements auxquels il fut mêlé. Le R. P. Congar, dans une biographie brève, mais solidement appuyée de notes critiques et de références abondantes, retrace les premières années d'études et d'enseignement, le Généralat, l'attitude prise par Cajétan contre le Gallicanisme du conciliabule de Pise, attitude récompensée, après le Ve concile du Latran, par le cardinalat, les relations de Cajétan et de Luther et la légation en Allemagne, les dernières années et la mort (p. 3-29). Cette biographie devait être, dans la pensée de l'auteur, complétée par un exposé sommaire, mais synthétique, des positions doctrinales de Cajétan. Faute de temps, l'indication des principaux travaux publiés sur les doctrines du cardinal de Gaète s'est substituée à l'exposé primitivement conçu : ces travaux concernent les généralités relatives à Cajétan, le philosophe, le théologien, l'exégète. Suit la liste des œuvres de Cajétan, avec indication des inédits et des éditions les plus accessibles (p. 30-49). — Quelques documents des archives vaticanes complètent cette bio-bibliographie, documents mis en ordre et publiés par le P. Laurent. Ils sont distribués en neuf paragraphes : Cajétan, légat en Allemagne ; une lettre inédite de Cajétan (à Léon X, 1518) ; quelques brefs de Clément VII ; Cajétan fut-il cardinal de Sainte-Praxède ? Cajétan et l'évêché de Plock ; Cajétan et la province dominicaine des deux Lombardies ; Cajétan et l'Université de Paris (propositions extraites des œuvres de Cajétan et dénoncées par la Faculté de théologie comme erronées) ; quelques signatures de Cajétan ; inventaire des documents (p. 50-148).

A défaut d'une vue synthétique sur l'ensemble des positions doctrinales de Cajétan, le recueil nous offre du moins un certain nombre d'études originales concernant quelques aspects de ces positions.

Trois études de philosophie : *Cajétan et notre connaissance analogique de Dieu*, par M. T.-L. Penido ; *L'Immanence intellectuelle d'après Cajétan*, par le P. J. Messaut ; *Le rôle des images dans l'abstraction intellectuelle*, par le P. Congar. — Les deux premières mettent en relief la grande loi de l'*analogie*, principe de toute la philosophie de Cajétan. Appliquée à nos recherches sur Dieu, elle nous permet d'éviter les écueils de l'univocité, anthropomorphisme ou même agnosticisme ; appliquée aux choses de l'esprit, elle montre que l'immanence, perfection intérieure d'une nature parfaite, ne peut être conçue d'après le mouvement des êtres inférieurs. La troisième étude précise, d'après Cajétan, le rôle de l'intellect agent (p. 149-245).

L'apologétique a inspiré deux brèves études, l'une de M. Rivière : *Cajétan, défenseur de la Papauté* (contre Luther) ; l'autre de M. Ch. Journet, *L'âme créée de l'Eglise selon Cajétan* (p. 246-274).

La théologie de Cajétan devait retenir plus longuement l'attention. Le P. Claverie expose succinctement les deux qualités maîtresses du *Commentaire sur la Somme théologique* : fermeté, originalité (p. 275-296). — Reprenant une thèse thomiste à laquelle il a déjà souvent consacré sa science et ses efforts, le P. Garrigou-Lagrange étudie *l'Eminence de la Déité* selon Cajétan. L'article (p. 297-318) est constitué de quatre aperçus dont la lecture attentive se recommande aux disciples fidèles de S. Thomas : la Déité et l'Objet propre de la théologie ; la Déité et les attributs divins ; la Déité et les personnes divines ; la Déité et l'essence de la grâce. — Il faut s'arrêter, en raison de son originalité, sur l'article suivant, signé du P. Gillon, O. P. : *La condition des accidents eucharistiques selon Cajétan* (p. 319-334), avec publication du texte du Commentaire de la Dist. XIII du IV[e] livre des *Sentences* (p. 335-342). Après la consécration, les accidents demeurent sans la substance. Sans doute, les accidents autres que la quantité ont la quantité comme sujet. Mais la quantité elle-même ? Suffit-il d'affirmer que Dieu la soutient dans l'être ? Faut-il quelque chose de plus que cette assistance extrinsèque ? Il semble bien que Cajétan ait trouvé ici une nouvelle application du *modus essendi* de la subsistence :

« Il suffit, pour Pierre de la Palu, d'admettre que la toute-puissance divine, qui porte toute chose *verbo virtutis suæ*, soutient les accidents eucharistiques dans l'être sans l'intervention d'aucune réalité additionnelle subjectée dans ces derniers.

« C'est bien cette réalité additionnelle que Cajétan réclame en vue d'assurer aux dimensions une condition connaturelle, *in supernaturaliter acquisito modo*. Mais quelle est la nature de ce mode ? Le terme constitutif de la subsistence rend bien compte d'un des éléments en cause, subsister comme *quod*, être sujet par soi de l'acte d'être. Mais il ne peut tout expliquer et ne cadre pas avec les expressions du n. IV qui nous parlaient d'une communication de la *virtus* de la substance absente. Les théologiens qui se sont occupés du mode cajétanien soit pour l'adopter, soit pour le combattre, ne paraissent guère avoir cherché à vérifier de plus près son identité. Tantôt on y a vu un *modus subsistentiæ* pur et simple, tantôt on semble le considérer comme une réalité *sui generis*. Il semble que tous les éléments du texte de Cajétan ne peuvent se réduire au seul mode de subsistence. Cajétan viserait plutôt ici un ensemble, assez complexe et disparate, dont l'idée de *suppléance* constituerait le principe d'unité. Il s'agit, en effet, de suppléer la substance dans son être comme dans son agir. Les faire subsister comme *quod*, leur communiquer le pouvoir d'agir de la substance absente, voilà les effets nouveaux que la toute-puissance opère dans les dimensions, effets qui doivent certainement impliquer des réalités *intrinsèques* nouvelles et pas seulement, comme le voulait Pierre de la Palu, une simple assistance extrinsèque de Dieu.

« Quelles sont ces réalités intrinsèques ? Il n'y a pas de raison de refuser au mode terminatif d'en faire partie, mais il ne peut encore une fois y suffire. A côté de lui il y aura place pour cette *motio*, intrinsèque elle aussi, mais essentiellement dynamique, qui constitue selon Cajétan l'élément formel de la causalité instrumentale. »

Voilà, certes, une explication très « cajétanienne » de la persistance des accidents eucharistiques, et il nous a paru intéressant de la relever.

Le D[r] J. Mayer, de Paderborn, expose la méthode de *Cajétan moraliste* (p. 343-357) ; il découvre en Cajétan « une méthode susceptible de servir de modèle à la théologie morale de tous les temps. » Cajétan, en effet, « cherche la vérité et non l'autorité d'une personne, d'une école ou d'un Ordre religieux ; il ne se fie pas aux apparences, aux probabilités, mais il va jusqu'à l'essence même des problèmes pour découvrir la « droiture interne » d'une action, c'est-à-dire sa conformité à la raison. Ainsi Cajétan, à son propre insu, a-t-il frayé la voie aux méthodes modernes de psychologie morale où, pour juger une action, l'on ne se fie pas aux apparences, mais où l'on tient compte surtout de la psychologie de l'individu et de tout l'ensemble des dispositions de sa volonté, en faisant un examen minutieux de ses facultés. » — Le D[r] Steegmuller, de Fribourg-en-Brisgau, publie un intéressant manuscrit *(Vatican latin*, n. 4642) contenant l'énumération de différents points de théologie sur lesquels Tolet se sépare de Cajétan dans l'interprétation de S. Thomas (*Tolet et Cajétan*, p. 358-370).

Le P. Gorce, de Toulouse, comparant les doctrines de *Cajétan*, de *Catharin* et de *Banès* (p. 371-399), conclut, malgré les dissemblances de ces maîtres, à un accord substantiel. La primauté du divin dans la réalisation de l'ordre providentiel reste à la base des solutions proposées par ces trois théologiens aux rapports du créé et de l'incréé [1].

Dans le domaine de l'Ecriture Sainte, le P. Lagrange étudie, à propos de Cajétan, *La critique textuelle avant le concile de Trente*, et le D[r] Allgeier, de Fribourg, *Les commentaires de Cajétan sur les Psaumes* (p. 400-443).

Comme conclusion du recueil, le P. Laurent publie les premières biographies de Cajétan, celles qu'écrivirent les quatre dominicains Léandre Alberti, Barthélemy Spina, Antoine Fonseca et Sébastien d'Olmeda. Une cinquième est due à la plume du secrétaire de Cajétan, Jean-Baptiste Flavio.

Collection « Les Grands Cœurs ». — Saint Jean Bosco, par Henri GHÉON. — In-8 de 210 p., 12 f. — Paris, Flammarion.

Après *Sainte Thérèse de Lisieux* et *Le saint Curé d'Ars*, Henri Ghéon applique son inégalable talent à reproduire la physionomie originale de *Saint Jean Bosco*. Les saints ne se ressemblent pas, et cependant leur sainteté n'est que charité. Mais précisément l'objet secondaire de la charité, le prochain, diversifie à l'infini les manifestations et, partant, les formes de la sainteté. Rien d'étonnant donc que, dans son avant-propos, l'auteur nous avoue avoir éprouvé, en compagnie des saints, « l'étonnement émerveillé que donne le spectacle d'une foule bariolée, aux marches d'un pays où se mêlent les races, sur le quai d'un grand port ou sur le pont d'un paquebot. »

Après l'âme close et repliée de sainte Thérèse de Lisieux renfermant son secret dans une vie de contemplative, voici ce saint très extérieur, lâché pour ainsi dire dans la cohue, y poussant sans répit son intrépidité, S. Jean Bosco ! On a dit que c'était le Curé d'Ars italien. Ce jugement est trop court pour être exact. Jean-Baptiste Vianney, sans autre prestige que la lumière divine dont il est revêtu, attire tout à lui dans le secret de son pauvre confessionnal ; mais Jean

[1] Pourquoi nous infliger à maintes reprises, dans les sous-titres et dans le texte, l'expression allemande (commode, il faut l'avouer) de *Weltanschauung* ? « Conception de l'Univers » eût été tout aussi intelligible.

Bosco est un apôtre qui va au monde et, pour l'atteindre, il se fait acrobate, journaliste, brasseur d'affaires ; il recueille et abrite les enfants perdus ; il prêche, éduque, rassemble, construit. Une page délicieuse de Ghéon peint bien la différence des caractères :

« Le curé d'Ars se fâchait quand « on le tirait en portrait » ; « c'est mon carnaval », disait-il. Certainement Don Bosco partageait son dédain, mais c'était un homme pratique ; pour convertir les âmes, il lui fallait des pierres, il lui fallait beaucoup d'argent et de crédit. Il avait été désigné par Dieu, selon l'expression d'Huysmans, pour être son « brasseur d'affaires ». Il devait, à ce titre, faire bon visage à la gloire qui lui était venue sans qu'il l'eût cherchée jamais. Il monnayait sa gloire ; il en tirait tout le parti possible, quitte à s'humilier dans le secret de l'oraison. Il se prêtait à l'objectif avec une bonne grâce charmante. « Vous voulez Don Bosco ? Eh bien ! le voilà ! » Il posait dans toutes les attitudes et dans tous les costumes, en priant et en confessant, à Paris avec le rabat, à Barcelone sous la barrette à pointes ; il aurait aussi bien posé en redingote à Londres et en burnous à Kairouan... Il était le premier à distribuer ses portraits : « Ah ! le diable fait de la réclame ? Nous en ferons aussi. Il est de son siècle ? et nous, donc ! »

« Brasseur d'affaires », S. Jean Bosco ? Oui, certes, à condition d'entendre ici les affaires du Bon Dieu. N'a-t-il pas fondé deux Congrégations, bâti ou fait bâtir soixante maisons sur trois continents ? C'est un prince de la sainteté, comme le Curé d'Ars, mais dans un autre genre : prince conquérant mêlé constamment à la cohue des villes et dévoré par l'action.

Le grand art d'Henri Ghéon ne laisse dans l'ombre rien de cette activité inlassable, miraculeuse et pittoresque, d'où sont sorties tant d'œuvres de jeunesse ; et en même temps il nous découvre une âme purement sacerdotale, s'abreuvant à la même source que l'âme de S. Vianney.

Les Filles de Sainte-Marthe d'Angoulême, par Joseph THERMES, S. J. — In-8 de 454 p., 25 f. — Toulouse, Edouard Privat.

La Congrégation de Sainte-Marthe d'Angoulême est née de ce mouvement de charité qui, au XVIIe siècle, auprès ou à la suite de S. Vincent de Paul, suscita par toute la France les dévouements les plus complets au service des pauvres, des malades, des détresses alors accumulées. Hélie Guillebauld, la fondatrice, et ses premières compagnes connurent tout d'abord une série d'épreuves : n'est-ce pas le lot habituel de toute œuvre de Dieu ? Mais la charité triompha des obstacles, des découragements, des déceptions, comme plus tard elle surmontera les persécutions. C'est surtout au moment de la Révolution, sous la Terreur et le Directoire, que les difficultés atteindront leur point culminant ; mais elles trouvèrent leur solution dans les événements eux-mêmes, qui se chargèrent de démontrer aux autorités civiles que les Sœurs hospitalières étaient irremplaçables.

Dans la pensée de la fondatrice, le soin des pauvres et des malades devait absorber l'activité de l'Institut ; et telle est bien la première fin extérieure assignée par le règlement de l'évêque de la fondation, Mgr de Péricard. Pourtant ce règlement prévoyait qu'aucune œuvre de miséricorde spirituelle ou temporelle ne demeurerait étrangère à la Congrégation, et que celle-ci suivrait les indications de la Providence. Aussi les Filles de Sainte-Marthe s'occupèrent en un temps des enfants abandonnés ; puis s'attachèrent à la direction des Madeleines recueillies par le Bon Pasteur ; plus tard enfin, elles deviendront enseignantes par surcroît, et quand les lois scélérates au début du XXe siècle leur arracheront leurs élèves, elles constitueront des Foyers et des Patronages pour abriter les jeunes ouvrières, étudiantes et écolières ; elles se dévoueront au soin des vieillards dans les asiles et les maisons de retraite.

Dans l'Institut, il y a une âme intérieure qui vivifie toutes les manifestations de leur charité. Le P. Thermes a analysé cette âme de façon excellente : c'est d'abord l'amour du Sacré-Cœur : tout converge vers le Sacré-Cœur, tout se rapporte à lui ; mais c'est aussi la dévotion à Marie, dévotion qui, selon l'esprit du Bienh. Grignion de Montfort, consiste « à se donner tout entier, en qualité d'esclave, à Marie et à Jésus par elle. » Mais pourquoi le nom de « Filles de Sainte Marthe » ? C'est que, « vierge admirable, sainte Marthe eut le privilège de vivre dans l'intimité du Sauveur, qu'elle servait avec une charité empressée. A sa suite, ses Filles se font un devoir de s'attacher à l'*unique nécessaire*, si instamment recommandé par le divin Maître, et en même temps de le servir dans les membres de son corps mystique, par les œuvres de charité spirituelle et corporelle. »

Cette pensée directrice a inspiré toutes les Supérieures Générales qui se sont succédées et dont chaque gouvernement a été marqué par des entreprises importantes. Dans la très édifiante histoire qu'a écrite le P. Thermes, chaque physionomie est à sa place, et les traits en sont finement marqués dans toute la profondeur de leur psychologie surnaturelle.

Puissent ces pages, comme Mgr Mégnin en forme le vœu, « édifier et élever de nombreuses âmes, susciter en elles le désir d'une générosité totale au service de Notre-Seigneur et du prochain ! »

Notre-Dame de Vauvert, par l'abbé P. BÉRAUD. — In-12 de XII-208 p., avec de nombreuses gravures hors texte. — Editions Notre-Dame, 26, rue Notre-Dame, à Nîmes.

Voici une excellente monographie sur un sanctuaire de la Vierge qui eut jadis ses heures de gloire et qui est en train de retrouver son antique célébrité.

L'auteur a voulu retracer toute la physionomie du pèlerinage marial au cours des siècles. L'ordre des chapitres suit la courbe des temps et de l'inégale vitalité du pèlerinage aux diverses époques. Le Ier chapitre *(Les Ombres de la nuit)* embrasse la longue période indéterminée antérieure à la fondation du pèlerinage (ères celtique et gallo-romaine, haut moyen âge, ténèbres du paganisme et ombres sinistres des invasions). Le chapitre II *(Pâles lueurs d'aurore)* s'ouvre par l'étude critique du premier document révélateur ; il parle ensuite des premiers seigneurs et présente enfin quelques hypothèses sur le primitif sanctuaire carolingien de N.-D. de Posquières.

Avec le Moyen Age brille la pleine lumière historique. Au chap. III *(Splendeurs du jour)*, bulles, chartes et autres documents montrent le sanctuaire de Vauvert arrivé au zénith de sa gloire. Ce jour, hélas ! aura son déclin. Le pèlerinage restera « en veilleuse » l'espace d'un siècle ou deux ; c'est *le Crépuscule* du ch. IV. Puis c'est la mort, une *Nouvelle Nuit* (ch. V) : le vandalisme huguenot s'acharne contre l'antique sanctuaire ; les autels sont brisés, les prêtres bannis. Sans doute, sous l'épiscopat de Fléchier, l'église de N.-D. de Vauvert sera réédifiée ; mais le pèlerinage national semble bien mort. Il n'était qu'endormi, puisque sous l'impulsion de Mgr Girbeau, l'évêque actuel de Nîmes, il s'est réveillé et a repris sa splendeur d'autrefois (ch. VI, *Nouvelle et splendide aurore*).

Puisse cette notice, écrite avec autant d'érudition que de piété, le faire connaître davantage et lui amener de tous les points de la France de nombreux pèlerins !

IMPRIMATUR

Lingonis, die 18 septembris 1935.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

29

Envoyez ce

Bon-Prime

AUX LABORATOIRES MODERNES
71-73, Rue Général-Sarrail — Le Havre
et vous recevrez

gratuitement
UN ECHANTILLON DE

Thé des Familles

Le Thé des Familles est une tisane naturelle connue depuis 30 ans en Normandie. Excellente au goût, elle peut suivant les doses, être employée comme laxatif, purgatif ou dépuratif. Les plantes qui la composent assurent un fonctionnement parfait du tube digestif, de l'intestin et purifient ainsi le sang. Avec une tasse de Thé des Familles tous les soirs, vous êtes certain de bien dormir. Le Thé des Familles est le vermifuge des grandes personnes. La grande boîte coûte 6 frs chez votre pharmacien. Vous recevrez un échantillon gratuit en nous retournant ce bon avec votre adresse.

VINS DE MESSE. Abbaye de St-Michel de Frigolet

CAVES des PRÉMONTRÉS

Disposons vin rouge 1934 coteau 10° très avantageux pour séminaires, pensionnats, maisons religieuses.
Echantillon gratuit sur demande.
Ecrire : M. YVRARD, 4, Quai Vauban, SETE (Hérault).

HORLOGERIE - PENDULERIE
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue f^co sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

Marque déposée

Appareils brevetés S. G. D. G.
assurant électriquement les sonneries des
Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.

GARANTIES ABSOLUES
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES.

A. FARNIER,
Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Exigez la marque
TETRA

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e)

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli -- 41^bis, B^d des Batignolles
221, Faubourg Saint-Honoré ---- PARIS.

NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

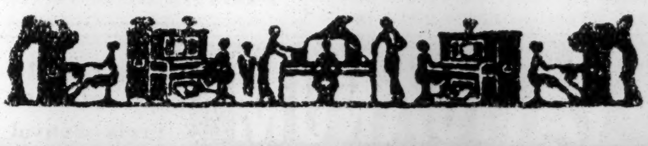

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

tique et je ne serais pas surpris que sa gloire posthume égalât un jour celle de ses illustres devanciers.

Nous avons vu paraître tout récemment trois ou quatre études qui remettent en honneur son originale figure : *La Vie de Vauvenargues*, par Pierre Richard (Gallimard, 1930) ; *Le Marquis de Vauvenargues* par G. Lanson (Hachette, 1930) ; *Vauvenargues ou la symphonie inachevée*, par Samuel Rocheblave (éditions « Je sers ». 1934).

De son côté, M. Roger Charbonnel, bien connu déjà pour de pénétrantes études sur l'apologétique pascalienne, sur le courant libertin, sur les philosophes de la Renaissance italienne, sur La Rochefoucauld et La Bruyère, et pour sa position — qui n'est pas la nôtre — dans la querelle de l' « humanisme chrétien » a voulu donner une édition intégrale, méthodiquement commentée, des *Réflexions et Maximes*.

Il fournit au public universitaire et aux lecteurs désireux d'approfondir les *Maximes* un solide instrument de travail. Le texte est celui de la seconde édition publiée, après la mort de Vauvenargues, par les soins des abbés Trublet et Séguy, en 1747, et qui est en quelque sorte le testament intellectuel du moraliste. Le classement adopté est celui, à la fois clair et rationnel, de Gilbert (1857). Pour permettre à ceux qui le désirent d'approfondir l'œuvre de Vauvenargues, l'annotateur a multiplié les renvois à d'autres passages du même auteur où se retrouve, plus détaillée, telle ou telle analyse. Afin d'élucider la formation des doctrines, de replacer les *Maximes* dans leur cadre historique, de marquer nettement les ressemblances et les divergences, il a réuni beaucoup de « rapprochements » avec les moralistes, avec les philosophes du XVIIe ou du XVIIIe siècle. Et cela nous vaut une sorte de commentaire perpétuel extrêmement instructif, neuf en grande partie. Ajoutons qu'une « table par matières » fort bien conçue renvoie aux numéros des *Maximes*.

L'introduction situe exactement Vauvenargues dans la lignée des moralistes français en montrant ce qu'il doit à ses prédécesseurs, sur quels points importants il se sépare d'eux, la place qu'il occupe entre Voltaire et Rousseau, et, plus généralement, au milieu des penseurs du XVIIIe siècle.

M. Ch. voit en lui un « stoïque humanisé » qui, de bonne heure et sans crise pathétique, s'est détaché des dogmes et de la pratique, mais en garda toute sa vie comme une secrète nostalgie qui se traduit dans maintes effusions mystiques ou spiritualistes, notamment dans la *Méditation sur la foi*.

Ce ne fut point d'ailleurs un sceptique. Chez lui, « incertitudes, alternatives de doute et de foi, dépressions et brusques élans, tout cela obéit moins à des exigences rationnelles qu'à l'influence des états affectifs, qu'aux profonds remous d'une frémissante sensibilité » (p. IX). « Evangéliste sans le savoir », écrit de son côté M. Rocheblave *(op cit.)* Nous voilà loin, en tout cas, de l'inadmissible appréciation de G. Lanson qui, dans son *Histoire de la littérature française* et son récent *Marquis de Vauvenargues*, fait du moraliste aixois un « irréligieux sans tapage »...

M. Charbonnel met bien en relief les traits séduisants de cet écrivain, qui eut le mérite de faire entendre à des contemporains, trop souvent dissolus ou sceptiques, une voix grave et de mâles leçons. Ces leçons demeurent actuelles. On peut inscrire « moderne » à chacune des pages de ces *Maximes* où l'on saisit vraiment « le reflet de la sagesse française. »

Le drame du salut et la parole de vie *(Soliloques sur le Psaume 118)*, par Denys Gorce. — In-8 de 268 p., 16 f. — Paris, Beauchesne.

Le Dr Gorce — le « laïc théologien » — sait quel secours le chrétien peut attendre des moyens de salut que lui offre la Sainte Eglise. Il en est un cependant dont, à son gré, l'on n'use pas assez : c'est *la parole inspirée de nos Saints Livres*. Elle a pourtant un rôle quasi sacramentel. C'est ce rôle que le Dr Gorce veut ici mettre en lumière. Il a choisi le Psaume 118, des Petites Heures du dimanche, cet hymne prolongé à la Loi divine, cette énumération ardente des effets merveilleux que peut produire la méditation de cette Loi.

« *Si votre Loi n'avait fait l'objet de ma méditation, alors peut être j'aurais péri ..* » Toute l'âme du livre tient dans cet exergue. Estimant que seuls les exemples entraînent, l'auteur n'a pas craint de se mettre en scène et de révéler aux autres les biens qui lui sont venus de la méditation de la Loi divine. Pour cela, il n'a eu qu'à se laisser porter par le mouvement du psaume lui-même, livrant à propos de chacun des versets son intime pensée et le trop-plein de son cœur. D'où le sous titre expressif de *Soliloques* donné à l'ouvrage.

C'est l'oraison biblique naissant spontanément au contact du texte sacré et produisant dans l'âme ses merveilleux effets et ses fruits de salut. Cela, en un style simple et cordial, qui rapproche ces « soliloques » de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Catholique intégral, par M. l'abbé Neyen. — In-12 de 92 p., 3 f. — Paris, Editions « Education intégrale ».

Comment préserver notre jeunesse catholique et lui garder toutes ses forces vitales pour le triomphe des idées religieuses au sein des masses indifférentes ou hostiles ? Il faut que chaque individu reçoive une éducation *intégralement catholique*.

A la condition d'être une *personnalité vraie, catholique*, de *posséder une mentalité chrétienne* 100 %, d'avoir *une vie intérieure nourrie par un sentiment profond du devoir*, une *vie de foi*, lumière qui brille sur le meuble et non sous le boisseau, notre jeunesse catholique deviendra apte à exercer une action sociale et religieuse réelle et profonde sur les masses.

Pour parvenir à ce résultat, il faut encore que cette jeunesse sente le *besoin* absolu d'une éducation *intellectuelle*, base naturelle de sa formation catholique intégrale. La brochure de M. Neyen apprendra aux jeunes la valeur des différentes sciences et leur action correspondante sur la formation spirituelle En appendice, une liste d'ouvrages adaptés à ce but et qui se recommandent tout spécialement à qui veut devenir « catholique intégral »

GOUTTE
GUÉRISON RAPIDE des ACCÈS de GOUTTE par la
LIQUEUR LAVILLE
Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.
COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques PARIS

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées.
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

ENCENS VATICANUM
AGENCE FRANÇAISE OLIBANUM, 8, RUE DE TOURNON - PARIS
En grains : 12 francs le kilog.
En poudre : 13 francs le kilog.
Frais d'envoi à la charge de l'acheteur.
Paiement comptant à la commande ou après réception.

Fondée en 1830

Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social
2, rue Pillet-Will, 2
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFERÉES aux conditions les plus avantageuses.

Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

VITRAUX

MAISON BESSAC - GRENOBLE FRANCE

VIN DE MESSE garanti naturel,

de provenance exclusive du vignoble de MM. CHARBONNEAU et LEHOU, à St-Hilaire-St-Florent (Maine-et-Loire).
Les plus hautes références ecclésiastiques.

SECAM Le Duplicateur du Clergé.

7 modèles, un type exactement adapté à vos besoins.
Consultez également SECAM pour toutes vos fournitures

DECORS POUR THEATRES & FETES

ARTIFICES - ILLUMINATIONS
DRAPEAUX - GUIRLANDES
INSIGNES
MASQUES
POSTICHES
GRIMES

Etabts André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
Catalogue illustré contre 1 fr. en timbres-poste.

BAS POUR PRÊTRES

demandez échantillons sans engagement ni frais à fabricant spécialisé DEBORGHER, 185, rue du Halot, TOURCOING.
Préciser laine ou coton et pointure en chaussures.

IMAGES RELIGIEUSES EN TOUS GENRES

Editions Notre-Dame des Anges, Paris

Typographie — Héliogravure — Taille douce
Trichromie — Offset.

LES PLUS CÉLÈBRES INTERPRÉTATIONS DE LA PHYSIONOMIE DU CHRIST. — LA PLUS RICHE COLLECTION DE MADONES. — LE PLUS JOLI CHOIX DE CACHETS ET D'IMAGES DE 1re COMMUNION. — LES SOUVENIRS LES PLUS VARIÉS D'ORDINATION, DE PROFESSION RELIGIEUSE ET DE JUBILÉ SACERDOTAL. — SÉRIES SUR LA PRIÈRE, L'ANGÉLUS, LE ROSAIRE, LES SACREMENTS. — GRANDES ESTAMPES EN HÉLIOGRAVURE ET EN COULEURS.

6, Rue de Bagneux, PARIS-VIe — Tél. : Littré 76-48 — Chèq. Postaux Paris 269-92.

HARMONIUMS EN TOUS GENRES

Maison fondée en 1839

Les PETITS-FILS de Mce KASRIEL

6, rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163-528.
Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.
Modèles portatifs pliants pour Missionnaires. Demandez le Catalogue n° 200.
Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé.

Arthritiques

pour préparer votre **EAU ALCALINE**
n'employez que le

SEL VICHY-ETAT

qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN
et élimine **l'ACIDE URIQUE**

un sachet pour 1 litre d'eau

Le paquet de 3 sachets **1.05**
Toutes Pharmacies